

**GUIDE DES ETUDES DE L'U.F.R.**  
**DE PSYCHOLOGIE**  
**2019-2020**  
**MASTER 1**

<b>Guide des études de l'U.F.R.</b> .....	<b>1</b>
<b>de Psychologie</b> .....	<b>1</b>
<b>2018-2019</b> .....	<b>1</b>
<b>Master 1</b> .....	<b>1</b>
<b>Organisation de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Psychologie</b> .....	<b>4</b>
PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES:...	4
Présentation de l'équipe administrative .....	6
<b>secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr</b> .....	<b>6</b>
<b>secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr</b> .....	<b>6</b>
<b>secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr</b> .....	<b>6</b>
<b>secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr</b> .....	<b>6</b>
<b>secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr</b> .....	<b>6</b>
Présentation de l'équipe technique et de recherche .....	6
Présentation de l'équipe enseignante.....	7
Enseignements de biologie – Psychophysiology - neurosciences .....	10
Université de Lille I .....	10
(Sciences et Technologies) .....	10
Présentation du conseil d'U.F.R. ....	12
Bibliothèque de l'U.F.R. de Psychologie .....	13
La testothèque .....	13
<b>Les règles de progression des étudiants de Master</b> .....	<b>15</b>
<b>MASTER 1</b> .....	<b>18</b>
<b>Par mail : secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr</b> .....	<b>18</b>
Moodle .....	19
1 <sup>er</sup> semestre.....	26
Tronc commun : UE 1 – UE 2 – UE 3 – UE 4.....	26
Champs disciplinaires UE 5 – UE 6 – UE7 .....	44
3 à choisir parmi les 15 proposés .....	44
2 <sup>nd</sup> semestre .....	58

Tronc commun UE 1 – UE2 – UE 3 –UE 4 .....	58
spécialisation UE6 – UE 7 .....	75
2 options à choisir parmi les 13 proposees .....	75
<b>Certificat informatique et internet niveau 1.....</b>	<b>86</b>
<b>Les services à l'étudiant .....</b>	<b>88</b>
<b>PrÉvention du harcèlement sexuel .....</b>	<b>91</b>

Version du 10/10/2019

# ORGANISATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE (U.F.R.) DE PSYCHOLOGIE

☒ UFR de Psychologie, bât A, forum + 3  
Université Charles de Gaulle - Lille III  
B.P. 149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex  
[ufr-psychologie@univ-lille.fr](mailto:ufr-psychologie@univ-lille.fr)

L'unité de formation et de recherches (UFR) de Psychologie est administrée par un Conseil d'UFR comprenant des représentants élus des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants, et des personnalités extérieures. Le Directeur-trice de l'UFR, entouré-e d'une équipe de direction, met en œuvre les décisions du Conseil d'UFR, sous le contrôle des trois conseils de l'université : la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU), le Conseil Scientifique, le Conseil d'Administration (CA).

Dans chacun de ces conseils, les étudiant-e-s ont des représentants élu-e-s. Ces représentant-e-s participent donc à l'ensemble du processus de décision concernant tous les aspects universitaires : organisation des études et des modalités de validation, gestion financière, organisation de la vie étudiante.

## **PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES:**

Directrice de l'UFR :

Mme DE BOSSCHER Sabine

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (Directeurs d'études) :

Licence SHS mention Psychologie :

Mme MORONI Christine

1<sup>ère</sup> Année de licence (L1) :

Mme HOFER Claire et M KOSINSKI Thierry

2<sup>ème</sup> Année de licence (L2) :

M. ALTINTAS Emin

3<sup>ème</sup> année de Licence (L3) :

M. JANSSEN Olivier

Master SHS mention Psychologie :

1<sup>ère</sup> année master (M1) :

Mme ROUSSEAU Amélie

Responsable de la Commission Budgétaire :

M. SPARROW Laurent

Responsable de la coordination des enseignements d'anglais :

Mme MACRE Nicola

Responsable de la Commission de validation des acquis :

M. VILETTE Bruno

Responsable ERASMUS :

Mme BRUNELLIERE Angèle

Responsable Relations Internationales :

Mme DANET Marie

Référente tutorat 1<sup>ère</sup> année licence :

Mme MAHE Gwendoline et M WAMAIN Yannick

Référent étudiants en situation de handicap :

Mme LE LORAIN Sophie

## PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administratif : M. BARRIELLE Pascal  
[pascal.barrielle@univ-lille.fr](mailto:pascal.barrielle@univ-lille.fr)

1ère année de licence : Mme ABDELOUAHAB Fatima  
[secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr)

2ème année de licence : Mme VANHEE SANDRINE  
[secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr)

3ème année de Licence : Mme GHEYSEN Dominique  
[secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr)

Master 1 : M. COFFIGNIEZ Jonathan  
[secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr)

Chargés de cours: Mme BILLIET Sandy  
[sandy.billiet@univ-lille.fr](mailto:sandy.billiet@univ-lille.fr)

Master 2 : Mme COUSIN Cindy et Mme DELPLACE Yamina  
[secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr)

COPS :  
[cefecop@univ-lille3.fr](mailto:cefecop@univ-lille3.fr)

## PRESENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE

Ingénieur d'étude : Mme HUMEZ Christine  
[christine.humez@univ-lille.fr](mailto:christine.humez@univ-lille.fr)  
[psycho.psitec.ingenieur@univ-lille3.fr](mailto:psycho.psitec.ingenieur@univ-lille3.fr)

## PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (professeur-e-s et maîtres de conférences), de professeur-e-s agrégé-e-s ou certifié-e-s, de praticien-ne-s (professionnel-le-s associé-e-s; chargé-e-s de cours), d'étudiant-e-s de 3ème cycle (attaché-e-s temporaires d'enseignement et de Recherche, moniteur-trice-s allocataires; chargé-e-s de cours).

### Professeur-e-s des universités

ANTOINE Pascal, Psychopathologie  
BARTOLO Angela, Psychologie cognitive et neuropsychologie  
CANU Marie-Hélène, Psychophysiology et Neurosciences (Lille 1)  
CASALIS Séverine, Psychologie cognitive  
CHRISTOPHE Véronique, Psychologie Sociale  
COELLO Yann, Psychologie cognitive et neuropsychologie  
COURBOIS Yannick, Psychologie du développement, Psychologie des handicaps  
DELEVOYE Yvonne, Psychologie cognitive et pathologies  
DESROMAUX Pascale, Psychologie du Travail et des organisations  
GUERRIEN Alain, Psychologie Générale  
LUYAT Marion, Psychologie Générale  
MACCARI Stéfania, Psychophysiology (Lille 1)  
MADELAIN Laurent, Dynamique et analyse du comportement  
MORONI Christine, Neuropsychologie  
NANDRINO Jean-Louis, Psychologie Pathologique  
PRZYGODZKI-LIONET Nathalie, Psychologie sociale et justice  
RIVIERE Vinca, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent  
ROUSSEAU Amélie, psychologie de la santé  
RUSINEK Stéphane, Psychologie Générale  
SAMSON Séverine, Psychologie Cognitive et Neuropsychologie  
SEQUEIRA Henrique, Psychophysiology (Lille 1)  
VILETTE Bruno, Psychologie du développement

### Maîtres de Conférences

ALTINTAS Emin, Psychologie du vieillissement  
ALESSANDRI Jérôme, Analyse expérimentale  
ANCEAUX Françoise, Psychologie Générale  
BAGES Céline, Psychologie sociale  
BENBOURICHE Massil, Psychologie et justice  
BONNOTTE Isabelle, Psychologie du développement

BRUNEL Maïté, Psychologie sociale et justice  
BRUNELLIÈRE Angèle, Psychologie cognitive  
CARON Rosa, Psychopathologie et psychologie clinique  
CLEMENT Sylvain, Psychologie cognitive  
COULON Nathalie, Psychologie du développement  
CRADDOCK Paul, Psychologie Générale, Psychologie de l'Éducation  
DANET Marie, Psychologie du développement  
DE BOSSCHER Sabine, Psychologie du travail  
DE-DONCKER Laurent, Psychophysiology (Lille 1)  
DELELIS Gérald, Psychologie sociale  
DELLACHERIE-YOUSSEF Delphine, Neuropsychologie  
DUCLOS Jeanne, Psychopathologie clinique  
DUCRO Claire, Psychopathologie  
DUPUIS Catherine, Psychopathologie  
FORRIÈRE Justine, Psychologie du travail et ergonomie  
GALLINA Jean-Marie, Psychologie cognitive  
GANDOLPHE Charlotte, Psychopathologie  
GIMENES Guillaume, Psychologie cognitive de l'éducation  
GRYNBERG Delphine, Psychologie de la santé  
HOFER Claire, Psychologie cognitive des émotions  
JANSSEN Olivier, Psychologie  
JOZEFOWIEZ Jérémie, Psychologie générale  
KNUTSEN Dominique, Psychologie du langage  
KOSINSKI Thierry, Psychopathologie expérimentale et TCC  
LASSALLE Anne Sophie, Psychologie de l'Éducation  
LEFEVRE Françoise, Mathématiques appliquées  
LELORAIN Sophie, Psychologie de la santé  
LEONI Véronique, Psychologie Différentielle, Psychologie de l'Éducation  
LEROY Fabrice, Psychopathologie  
MAHE Gwendoline, Psychologie du langage  
MENGUE-TOPIO Hursula, Psychologie du handicap  
MIGNON Astrid, Psychologie sociale  
MOLET Mikael, Psychologie cognitive et comportementale du temps  
MIOSEC Yanik, Psychologie Générale  
NAVETEUR Janick, Psychophysiology et neurosciences (Lille 1)  
REMY Ludovic, Psychologie de l'éducation et différentielle  
ROGER Clémence, Psychologie cognitive  
SCHIARATURA-DORMAL Loris, Psychologie Sociale  
SPARROW Laurent, Psychologie Générale  
TEMPERVILLE Véronique, PRCE documentation  
THEBAULT Jeanne, Ergonomie

THILLY Emmanuel, Statistiques  
VANBESIEN Christel, Psychophysiology et neurosciences (Lille 1)  
VILTART Odile, Psychophysiology et neurosciences (Lille 1)  
WAMAIN Yannick, Psychologie de la cognition visuelle et motrice  
WAWRZICZNY Emilie, Psychopathologie

### **Professeur-e-s Agrégés (PRAG)**

BROZEK Sébastien, Mathématiques

### **Professeure certifiée (PRCE)**

TRAN Thi Lan, Mathématiques

### **Professionnels Associés à Temps partiel (PAST)**

DOSE Eric  
SALOPPE Xavier  
SGARD Fabienne

### **Professeur-e-s émérites :**

DURAND Annick

### **Attaché-e-s Temporaires d'Enseignement et de recherche (ATER)**

BAUDRY Anne-Sophie  
BERTOLINO Margot  
BROSSARD Frédéric  
CARTAUD Alice  
DI VINCENZO Simon  
HENSCHÉL Sébastien  
INDOUMOU PEPPE Charlay  
MALOLA Pascal

**ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE –**  
**PSYCHOPHYSIOLOGIE - NEUROSCIENCES**  
**UNIVERSITE DE LILLE I**  
**(SCIENCES ET TECHNOLOGIES)**

Les modules UE5 « Biologie appliquée à la psychologie 1 et 2 » (L1 semestres 1 et 2), UE5 « Neurosciences fondamentales 1 et 2 » (L2 semestres 3 et 4), les UE5 « Neurosciences du comportement 1 et 2 » (L3, semestres 5 et 6), ainsi que l'option « introduction à la psychophysiologie » UE8 (L2 semestre 4) sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille 1 dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Ces enseignements sont dispensés sur le campus de Lille 1 (accès métro « Cité scientifique ») et gérés par un secrétariat différent de celui de Lille 3.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENT SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site Internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés. Un plan du campus est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc.

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

Pour contacter les responsables des enseignements utilisez uniquement les coordonnées suivantes :

Adresse électronique : [neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr](mailto:neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr)

Adresse Postale : Neurosciences – Enseignement  
Bâtiment SN4, 1er étage  
Université de Lille 1  
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

## PRESENTATION DU CONSEIL D'U.F.R.

L'UFR de Psychologie est administrée par un conseil élu composé de 27 membres. Le mandat des membres est de quatre ans mais les étudiant-e-s ne sont élu-e-s que pour deux ans.

Le directeur/la directrice de l'UFR, élu(e) par le Conseil d'UFR, peut ou non être membre de ce conseil (dans ce 2ème cas, il/elle y siège avec voix consultative). Son mandat est de 5 ans.

COMPOSITION DU CONSEIL ELU	
Professeurs (7)	Maîtres de Conférences (7)
Etudiants (6)	Personnalités extérieures (4)
	(désignées par le conseil)
	M Honoré Mme Mondière (FFPP) M. Sequeira (Lille 1) Mme Viltart (Lille 1)
Personnels AITOS (3)	

## BIBLIOTHEQUE DE L'U.F.R. DE PSYCHOLOGIE

**Responsable** : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

Pour des raisons de surface, son accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en Master 1 et 2 de psychologie de Lille 3 et Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Consultation sur place exclusivement.

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

## LA TESTOTHEQUE

**Responsable** : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

L'accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en 3<sup>e</sup> année de Licence, Master 1 et 2 de psychologie de Lille 3 & Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Prêt d'un test :

**Conditions** : - être au minimum inscrit en master de psychologie à Lille 3

- être inscrit à la testothèque

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

La testothèque a été constituée dans le but de mettre à la disposition des étudiants (en Master de psychologie à Lille 3 uniquement<sup>1</sup>) des outils de mesure et d'évaluation en psychologie.

Ainsi, elle est un support pédagogique indispensable tant pour la formation des étudiants que pour l'accompagnement du travail clinique et de recherche à destination des doctorants et des enseignants en Psychologie. Avec plus de 300 références (tests, questionnaires, échelles), elle couvre divers domaines d'investigation : personnalité, comportement, développement psycho-affectif, aptitude, efficacité, déficience, compétences, orientation, etc. En lien avec diverses disciplines de la psychologie : clinique, psychopathologique, neuropsychologique. Développementale & différentielle.

---

<sup>1</sup> Autre public : possibilité de consulter sur place aux horaires d'ouverture de la testothèque.

# LES REGLES DE PROGRESSION DES ETUDIANTS DE MASTER

Hors spécialités « meef (métiers de l'enseignement et de la formation)»  
(Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master)

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

Pour les **cursus master** (jurys de première et de seconde sessions, de session unique ou longue), la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE :

o si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).

o si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

- jurys d'année

- **Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième sessions, session « unique » ou longue) :**

o l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.

o la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

o seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.

o **Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master (M1 et M2) est soumis à l'autorisation du jury d'année.**

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'exams :

ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ = absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

La mention Psychologie du Master SHS-Université Lille-3 propose une formation de niveau licence, master et doctorat dans les différents champs de la psychologie (psychologie du travail, de l'éducation, de la santé, psychologie clinique, pathologique, sociale, cognitive et comportementale). Fort de son environnement scientifique et de sa longue expérience en matière de formation professionnelle, le Master SHS mention Psychologie offre une formation organisée en 4 grands secteurs professionnels plus un secteur recherche.

L'offre de formation repose sur un panel élargi d'options et de contenus devant permettre à l'ensemble des étudiants d'acquérir une formation en adéquation avec leurs ambitions personnelles et leurs projets professionnels. Le M1 se veut transversal au niveau des champs de la psychologie qui y sont abordés comme au niveau des professions auxquelles il prépare. Les parcours réclament toutefois de la part des étudiants de privilégier un secteur donné dans le but de leur permettre de se familiariser avec une pratique professionnelle ou un axe de recherche particulier, sans pour autant limiter les possibilités de changement d'orientation. Le M2 est à l'inverse résolument spécialisé et organisé de manière spécifique à l'intérieur des quatre spécialités professionnelles et de la spécialité recherche qui sont proposées. Les étudiants possédant un Master SHS mention Psychologie peuvent ainsi prétendre à trouver un emploi dans les établissements, organismes et instituts recrutant habituellement des psychologues ou docteurs en psychologie d'excellent niveau de formation, ou éventuellement à travailler en libéral. Les principaux secteurs d'activité professionnelle envisagée sont ceux concernant habituellement la psychologie clinique, la psychopathologie, la psychologie neurocognitive, la psychologie cognitivo-émotionnelle et comportementale, la psychologie de la santé, en ergonomie, en travail, en éducation ou en social dans le domaine des investigations scientifiques ou de la prise en charge d'individus ou de groupe d'individus.

# MASTER 1

Responsable : A. Rousseau  
E-mail : [amelie.rousseau@univ-lille.fr](mailto:amelie.rousseau@univ-lille.fr)

Vous pouvez contacter le secrétariat du Master 1  
[PAR MAIL : secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr](mailto:secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr)

Par téléphone : 03.20.41.63.76

# MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée **Moodle** sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://moodle.univ-lille3.fr/>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1<sup>ère</sup> visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc  
...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Master 1, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychoM1**.

	UE	INTITULE	ECTS	h CM	h TD
S1	UE 1	statistique	3	10	20
	UE 2	l'examen psychologique : fondements et méthode	3	12	18
	UE 3	séminaire recherche	3		24
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation	3		24
	UE option champs disciplinaires 1	à choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"***	6	28	12
	UE option champs disciplinaires 2	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"	6	28	12
	UE option champs disciplinaires 3	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"	6	28	12
S2	UE 1	Analyse des données et informatique	3	10	16
	UE 2	anglais	3		20
	UE 3	séminaire recherche	3		24
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation	6		24
	UE 5	TER	9		
	UE option de spécialisation 1	à choisir parmi une liste de 13	3	20	20
	UE option de spécialisation 2	à choisir parmi une liste de 13	3	20	20

			Session 1				
			type d'exercice	CC ou CT	E ou O	durée	doc autorisés
S1	UE 1	statistique	questions	CT	Ecrit	2h	Oui*
			*Calculatrice vidée de ses mémoires et 3 photocopiés non annotés "Inférence statistique", "Tables statistiques" et "Inférence sur la corrélation et la régression linéaires"				
	UE 2	l'examen psychologique : fondements et méthode	questions	CT	Ecrit	2h	Non
	UE 3	séminaire recherche*	poster et/ou dossier + oral	CC	Ecrit et oral		
			CC = au moins 2 notes dont une note obligatoirement pour une présentation orale pour chaque séminaire				
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation**	Dossier ou oral	CT	Ecrit ou oral		
	UE 5 option champs disciplinaires 1	à choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"****					
	UE 6 option champs disciplinaires 2	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"					
UE 7 option champs disciplinaires 3	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"						
S2	UE 1	Analyse des données et informatique	questions	CT	Ecrit	2h	oui*
			*calculatrice vidée de ses mémoires				
	UE 2	anglais	oral + écrit	CC	E et O		
	UE 3	séminaire recherche****	poster et/ou dossier + oral	CC	Ecrit et oral		
			CC = au moins 2 notes dont une note obligatoirement pour une présentation orale pour chaque séminaire				
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation*****	Rapport de stage (stage clinique ou stage recherche mais autre que TER)	CT	Ecrit		
	UE 5	TER	mémoire + soutenance	CT	E et O		
	UE 6 option de spécialisation 1	à choisir parmi une liste de 13 en lien avec les parcours/spécialités*****					
UE 7 option de spécialisation 2	à choisir parmi une liste de 13 en lien avec les parcours/spécialités						

			Session 2					
			type d'exercice	CC ou CT	E ou O	durée	doc autorisés	
S1	UE 1	statistique	questions	CT	Ecrit	2h	Oui *	
				*Calculatrice et 3 polycopiés non annotés "Inférence statistique", "Tables statistiques" et "Inférence sur la corrélation et la régression linéaires"				
	UE 2	l'examen psychologique : fondements et méthode	questions	CT	Ecrit	2h	Non	
	UE 3	séminaire recherche*	dossier et oral	CT	Ecrit et oral			
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation**	dossier ou oral	CT	Ecrit ou oral			
	UE 5 option champs disciplinaires 1	à choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"****						
	UE 6 option champs disciplinaires 2	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"						
	UE 7 option champs disciplinaires 3	choisir parmi une liste de 15 "champs disciplinaires"						
S2	UE 1	Analyse des données et informatique	questions	CT	Ecrit	2h	oui*	
	UE 2	anglais	oral (50%) + dossier (50%)	CT	Ecrit et oral			
	UE 3	séminaire recherche****	dossier et oral	CT	Ecrit et oral			
	UE 4	séminaire pré-professionnalisation*****	Rapport de stage (stage clinique ou stage recherche mais autre que TER)	CT	Ecrit			
	UE 5	TER	mémoire + soutenance	CT	E et O			
	UE 6 option de spécialisation 1	à choisir parmi une liste de 13 en lien avec les parcours/spécialités*****						
	UE 7 option de spécialisation 2	à choisir parmi une liste de 13 en lien avec les parcours/spécialités						

\* liste séminaires recherche S1

1/ psychanalyse 1

2/ Education et société 1

3/ psychologie du travail, ergonomie et justice 1

4/ Psychopathologie expérimentale et thérapies cognitivo-comportementales : aspects indivi

5/ développement et handicap 1

6/ neuropsychologie 1

7/ Psychopathologie & Psychologie de la Santé 1

8/ Psychologie cognitive et neurocognition 1

9/ Expérimentation en analyse du comportement 1

\*\*liste séminaires pré professionnalisation S1

1/ Interventions Educatives et Sociales - 1

2/ Neuropsychologie - 1

3/ Psychologie des handicaps -1

4/ Psychologie et justice - 1

5/ Psychologie de la santé 1

6/ Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives - 1

7/ Psychologie du travail - 1

8/ Psychopathologie : Supervisions cliniques et thérapeutiques - 1

9/ Supervision : Approche clinique et psychanalytique -1

10/ Thérapies cognitivo-comportementales (TCC) - 1

11/ psychologie du comportement chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte 1

## Session 1

*** liste champs disciplinaires S1	type d'exercice	CC ou CT	E ou O	durée	doc. autorisés
1/ Neuropsychologie	questions	CT	Ecrit	2h	Non
2/ Neurosciences affectives	Oral et/ou Dossiers et/ou Questions	CC (30%) + CT (70%) 2h	CC E et/ou O CT écrit		Non
3/ Psychologie cognitive	questions	CT	Ecrit	2h	Non
4/ Psychologie et Justice	questions	CT	Ecrit	2h	non
5/ Psychologie de la Santé	questions	CT	Ecrit	2h	non
6/ Psychologie de l'éducation	dossier	CT	Ecrit		
7/ Psychologie normale et pathologique des émotions	questions	CC (50%) + CT (50%) (2h)	Ecrit		
8/ Psychologie sociale. Perception sociale et relations intergroupes	questions	CT	Ecrit	2h	Non
9/ Psychopathologie clinique et approches psychanalytiques	questions	CT	Ecrit	2h	non
10/ Psychopathologie : Fondements scientifiques et cliniques	questions	CT	Ecrit	2h	non
11/ Psychologie du travail et des organisations	questions	CT	Ecrit	2h	Non
12/ Ergonomie : cadre théorique et champs d'application	questions et/ou dossier	CC	Ecrit	-	Non
13/ Psychologie différentielle : cognition, motivation, affects	questions	CT	Ecrit	2h	Non
14/ Psychologie du développement	questions	CT	Ecrit	2h	
15/ psychologie du comportement et apprentissages	questions	CC	Ecrit		
***** liste options de spécialisation					
1/ Clinique et psychothérapies analytiques	questions	CT	Ecrit	2h	Non
2/ Introduction à la Criminologie et à la Victimologie	questions	CT	Ecrit	4h	non
3/ Interventions éducatives et sociales	dossier	CT	Ecrit		
4/ Neuropsychologie et Réhabilitation Cognitive	questions	CT	Ecrit	2h	Non
5/ Neurocognition et Neuropsychologie de l'action et du langage	questions	CT	Ecrit	2h	Non
6/ Psychologie de la Santé : Maladie chronique et émotion	Oral et/ou Dossiers et/ou Questions	CC	Ecrit et/ou oral		
7/ Psychopathologie cognitive et expérimentale	questions	CT	Ecrit	2h	Non
8/ Psychothérapies et interventions de crses	questions	CC	Ecrit et/ou oral		
9/ Psychologie du travail, qualité de vie et organisations	questions	CT	Ecrit	2h	Non
10/ Handicaps, troubles du développement et des apprentissages	questions et dossier	CC	Ecrit		
11/ Ergonomie et intervention	questions	CT	Ecrit	2h	Non
12/ Evaluation et Travail : perspectives différentielles	questions	CC	Ecrit		
13/ Interventions comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	questions	CC	Ecrit		

## Session 2

*** liste champs disciplinaires S1	type d'exercice	CC ou CT	E ou O	durée	doc autorisés
1/ Neuropsychologie	questions	CT	Ecrit	2h	Non
2/ Neurosciences affectives	questions	CT	Ecrit	2h	Non
3/ Psychologie cognitive	questions	CT	Ecrit	2h	Non
4/ Psychologie et Justice	questions	CT	Ecrit	2h	Non
5/ Psychologie de la Santé	questions	CT	Ecrit	2h	Non
6/ Psychologie de l'éducation	dossier	CT	Ecrit		
7/ Psychologie normale et pathologique des émotions	questions	CT	Ecrit	2h	Non
8/ Psychologie sociale. Perception sociale et relations intergroupes	questions	CT	Ecrit	2h	Non
9/ Psychopathologie clinique et approches psychanalytiques	questions	CT	Ecrit	2h	Non
10/ Psychopathologie : Fondements scientifiques et cliniques	questions	CT	Ecrit	2h	Non
11/ Psychologie du travail et des organisations	questions	CT	Ecrit	2h	Non
12/ Ergonomie : cadre théorique et champs d'application	questions	CT	Ecrit	2h	Non
13/ Psychologie différentielle : cognition, motivation, affects	questions	CT	Ecrit	2h	Non
14/ Psychologie du développement	questions	CT	Ecrit	2h	Non
15/ psychologie du comportement et apprentissages	questions	CT	Ecrit	2h	Non
***** liste options de spécialisation					
1/ Clinique et psychothérapies analytiques	questions	CT	Ecrit	2h	Non
2/ Introduction à la Criminologie et à la Victimologie	questions	CT	Ecrit	4h	Non
3/ Interventions éducatives et sociales	dossier	CT	Ecrit		
4/ Neuropsychologie et Réhabilitation Cognitive	questions	CT	Ecrit	2h	Non
5/ Neurocognition et Neuropsychologie de l'action et du langage	questions	CT	Ecrit	2h	Non
6/ Psychologie de la Santé : Maladie chronique et émotion	questions	CT	Ecrit	2h	Non
7/ Psychopathologie cognitive et expérimentale	questions	CT	Ecrit	2h	Non
8/ Psychothérapies et interventions de crises	questions	CT	Ecrit	2h	Non
9/ Psychologie du travail, qualité de vie et organisations	questions	CT	Ecrit	2h	Non
10/ Handicaps, troubles du développement et des apprentissages	questions	CT	Ecrit	2h	Non
11/ Ergonomie et intervention	questions	CT	Ecrit	2h	Non
12/ Evaluation et Travail : perspectives différentielles	questions	CT	Ecrit	2h	Non
13/ Interventions comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	questions	CT	Ecrit	2h	Non

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

### TRONC COMMUN : UE 1 – UE 2 – UE 3 – UE 4

#### **UE1 - Statistique**

Responsable :

F.Lefevre et E.Thilly

Intervenants :

C.Bages, S.Faure, F.Lefevre et E.Thilly

Volume horaire :

10h CM et 20h TD

Pré requis:

UE6 des semestres 1 à 6 de la licence (Statistique descriptive, Inférence paramétrique sur une ou plusieurs moyennes, Inférence sur les fréquences, Inférence non paramétrique, Inférence sur la corrélation linéaire et dans le modèle de régression linéaire, Test de normalité, Analyse factorielle).

Contenu :

Cette UE propose un enseignement magistral s'appuyant sur des exemples concrets (données expérimentales) pour compléter la formation générale proposée en licence: *Statistique non paramétrique*, *Modèle linéaire général*, et éventuellement des ouvertures vers des méthodes plus actuelles, par exemple *Modèles mixtes*.

Compétences visées :

Maîtriser les principales méthodes de l'inférence statistique (y compris des méthodes statistiques alternatives aux modèles paramétriques classiques) pour le traitement de données expérimentales, y compris l'usage d'un logiciel statistique (par exemple, Statistica ou R) pour la mise en œuvre de ces différentes méthodes.

## UE 2 – L'examen psychologique : fondements et méthodes

### Responsable :

C.Moroni

### Intervenants :

Maïté Brunel, Sabine De Bosscher, Delphine Dellacherie, Olivier Janssen, Véronique Léoni, Christine Moroni, Nathalie Przygodzki-Lionet, Amélie Rousseau, Stéphane Rusinek

### Volume horaire :

12h CM et 18h TD

### Compétence visées :

Maîtriser les contraintes méthodologiques liées à l'examen psychologique

### Contenu :

L'examen psychologique est abordé en présentant les principes et les outils spécifiques à trois champs disciplinaires de la psychologie: 1) Travail/social/différentiel, 2) Personnalité et 3) Cognitive. Il sera approfondi les méthodologies spécifiques à ces champs disciplinaires.

### Bibliographie :

Evaluation cognitive :

Hugonot-Diener, L. et al. (2008). Gremoire : Tests et échelles de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés. Solal, Marseille.

Mitrushina, MN., Boone, K.B. & D'Elia, L.F. (1998). Handbook of normative data for neuropsychological assessment, Oxford : Oxford University Press. (Disponible à la bibliothèque central).

Spreen, O. & Strauss, E. (1991). A compendium of neuropsychological tests. Oxford : Oxford University Press (1996, 2nde édition).

Van der Linden, M. et al. (2004). L'évaluation des troubles de la mémoire. Présentation de quatre tests de mémoire épisodique (avec leur étalonnage). Solal, Marseille.

Evaluation de la personnalité :

Bouvard, M. (2002). Questionnaires et échelles d'évaluation de la personnalité. Masson, Paris.

Hansenne, M. (2007). Psychologie de la personnalité. De Boeck, Bruxelles.

Rolland, J.P. (2004). L'évaluation de la personnalité : le modèle en cinq facteurs. Mardaga, Bruxelles.

Evaluation sociale :

Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris : PUF.

Chauchat, H. (1995). L'enquête en psychosociologie. Paris : PUF.

Ghiglione, R. & Richard, J.-F. (2007). Cours de psychologie - 2. Les méthodes. Paris : Dunod.

Salès-Wuillemin, E. (2006). Méthodologie de l'enquête. In Bromberg, M. et Trognon, A. (Eds). Cours de psychologie Sociale 1, Paris : PUF, pp.45-77. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00903244>

## UE3. Séminaire de recherche 1

Les séminaires de recherche ont pour objectif de former les étudiants à la recherche en psychologie. Les étudiants sont invités à choisir un séminaire de recherche en lien avec leur thématique de TER. La liste des thèmes de TER sera affichée la semaine précédant la pré-rentree du Master 1.

Il est conseillé de suivre les mêmes séminaires en Semestre 1 et Semestre 2.

### Volume horaire :

24h TD

### Listes des séminaires :

UE 3.1. Psychanalyse 1

UE 3.2. Education et société 1

UE 3.3. Psychologie du travail, ergonomie et justice 1

UE 3.4. Psychopathologie expérimentale et thérapies cognitivo-comportementales : aspects individuels et sociaux 1

UE 3.5. Développement et handicap 1

UE 3.6. Neuropsychologie 1

UE 3.7. Psychopathologie et psychologie de la santé 1

UE.3.8. Psychologie cognitive et neurocognition 1

UE.3.9. Expérimentation en analyse du comportement 1

## UE 3.1. Psychanalyse 1

### Responsable :

R.Caron

### Intervenants dans le séminaire :

Rosa Caron, Catherine Dupuis et Fabrice Leroy

CRPMS Paris Diderot: [www.crpms.shc.univ-paris-diderot.fr/](http://www.crpms.shc.univ-paris-diderot.fr/)

### Contenu :

Objet de la recherche en psychanalyse. Spécificité du cadre de la recherche en psychanalyse. Lien entre clinique et théorisation. Outils spécifiques à la recherche en psychanalyse. Implication du chercheur, prise en compte des processus inconscients et analyse du transfert. Questions méthodologiques propres à la recherche en cliniques analytiques à partir de textes et des auteurs fondamentaux (Freud, Lacan, Bion, Winnicott, Roussillon, ....). Place de la subjectivité.

### Compétences visées :

Le séminaire a pour objectif d'amener les étudiants à interroger la spécificité de la recherche en psychanalyse pour élaborer une méthodologie qui obéisse aux particularités propres à l'objet de son savoir. Procédant d'une épistémologie propre à la phénoménologie et à la psychanalyse, issues du terrain et des demandes sociétales, les recherches portent sur des thématiques actuelles, et visent dans leurs méthodologies, la prise en compte des phénomènes intersubjectifs. Il s'agit alors d'amener les étudiants à manier des théorisations non homogènes dans le champ de la psychologie clinique, à partir des questions que pose la clinique notamment pour l'élaboration de leur TER.

## **UE 3.2. Education et société 1**

### Responsable :

A.Guerrien

Labo PSITEC, axe "Education et Sociétés", URL: <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-2-education-societe/>

### Intervenants dans le séminaire :

Altintas Emin, Bagès Céline, Brasselet Célénie, Brunel Maité, Coulon Nathalie, Desombre Caroline, Guerrien Alain, Lassalle Anne-Sophie, Lionet-Przygodzki Nathalie et Rémy Ludovic

### Contenu :

Apports méthodologiques en lien avec le TER (recherche documentaire, normes APA pour l'écriture du TER, formation à la présentation affichée et orale d'une recherche, sensibilisation à l'éthique de la recherche...)

Présentation de recherches menées par des membres du laboratoire PSITEC EA4072 (axe Education et Société).

### Pré requis:

Enseignements de psychologie de l'éducation et psychologie sociale en licence.

### Compétences visées :

Compétences méthodologiques permettant de mener à bien le TER

Connaissance de problématiques actuelles dans le secteur de l'éducation

## **UE 3.3. Psychologie du travail, ergonomie et justice 1**

### Responsable :

S.De Bosscher

Labo PSITEC, <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-4-reso/>

### Intervenants :

Maïté Brunel, Sabine De Bosscher, Pascale Desrumaux, Annick Durand-Delvigne, Justine Forrierre, Olivier Janssen, Véronique Léoni, Nathalie Przygodzki-Lionet, Jeanne Thébault

### Compétences visées :

Savoir mettre en perspective différentes recherche, savoir se référer à un cadre théorique ou conceptuel, savoir poser une problématique, connaître différentes méthodes de recueil de données.

### Contenu

Préparation théorique et méthodologique aux recherches de TER concernant les thèmes de la psychologie sociale, de la psychologie différentielle, de la psychologie du travail et de l'ergonomie. Les séances portent notamment, sur 1) la présentation des recherches réalisées par les membres de l'équipe de recherche ; 2) un accompagnement à la réalisation d'une recherche : Choix d'une problématique, hypothèses, plan d'expérience, choix de la population, choix et construction des outils.

## Références bibliographiques.

### **UE 3.4. Psychopathologie expérimentale et thérapies cognitivo-comportementales : aspects individuels et sociaux 1**

#### Responsable :

A. Rousseau

Adossé à l'axe de recherche : (Dys)Régulations Emotionnelles et Cognitives – (D)REC (laboratoire PSITEC) <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-1-drec/>

#### Intervenants :

P. Craddock, C. Hofer, A. Rousseau, S. Rusinek, L. Schiaratura

#### Objectifs généraux :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en psychologie sociale des émotions, en psychologie de l'apprentissage, en psychologie du développement, en psychopathologie expérimentale et/ou en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales.

#### Contenu :

Présentation de programmes de recherche innovants en psychopathologie expérimentale sur lesquels s'appuie le développement des TCC, relevant plus particulièrement des champs de la psychologie de l'apprentissage, de la psychologie du développement, de la psychologie clinique et sociale des émotions et de la psychologie de la santé. Discussion des aspects méthodologiques de ces recherches et de leurs applications.

Formation à l'analyse des données et à la discussion de résultats de recherche. Formation à la communication scientifique (mémoire, article, poster, présentation orale).

#### Références bibliographiques.

Cette liste sera complétée en début de semestre par des références générales et individualisées fournies lors du séminaire.

American Psychological Association. (2010). The Publication Manual of the American Psychological Association (6th ed.). Washington, DC: Author.

Comer, J.S., & Kendall, J.S. (2012). The Oxford Handbook of Research Strategies for Clinical Psychology. New York, NY: Oxford University Press.

## UE 3.5. Développement et handicap 1

### Responsable :

B.Vilette

Adossé à l'axe de recherche :

<http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-3/>

### Intervenants :

B. Vilette, Y. Courbois, A. Desbiens, J.M. Gallina et H. Mengue-Topio

### Pré requis:

Psychologie du développement niveau Licence.

### Objectifs généraux :

Connaître les intérêts et limites des grandes méthodologies de la recherche en psychologie du développement et du handicap. Savoir mobiliser la (les) méthodologie(s) adapté(s) en fonction de la problématique soulevée.

### Contenu spécifique :

Méthodologie de la recherche en psychologie du développement (principes généraux et illustrations à partir des TER des étudiants). Analyse des trajectoires développementales. Questions de variabilité. Principes de la recherche pluridisciplinaire dans le champ du handicap.

## UE 3.6. Neuropsychologie 1

### Responsable :

M Dellacherie

### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en neuropsychologie.

### Contenu spécifique :

Le séminaire est lié aux recherches effectuées par l'équipe NCA.

Partie I. Présentation des grands axes de recherche actuels et novateurs en neuropsychologie.

Comment faire une étude en neuropsychologie : aspect éthique et organisationnel

Présentation des travaux de recherche de l'équipe NCA

Commencer à relier les présentations à leur TER

## UE 3.7. Psychopathologie et psychologie de la santé 1

### Responsable :

JL.Nandrino

### Intervenants dans le séminaire :

Pascal Antoine, Véronique Christophe, Gérald Delelis, Karyn Doba, Claire Ducro, Marie-Charlotte Gandolphe, Sophie Lelorain, Astrid Mignon, Jean-Louis Nandrino, Xavier Saloppé

### Compétences visées :

Présentation de programmes de recherche dans le cadre des approches scientifiques en Psychopathologie, Psychologie clinique et en Psychologie de la Santé. Les programmes actuels portant sur les stratégies de régulation des émotions, la conscience des états chez l'individu et leur entourage, ou les effets de la structure familiale sur le développement des troubles seront présentés dans le cadre des pathologies somatiques et mentales. Les recherches intégrées dans le LABEX Distalz, le Site de Recherche Intégrée contre le Cancer ONCOLille (SIRIC ONCOLille) et le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les conduites addictives et les troubles du comportement alimentaire (GIRCAD) y seront également développées.

Par ailleurs, les méthodes actuelles quantitatives et qualitatives du domaine et une aide méthodologique pour le développement du TER ainsi que la valorisation scientifique des

travaux de recherche (recherche documentaire, normes APA, formation à la présentation orale ou affichée, rédaction de short-note ou article) seront présentées.

#### Contenu spécifique :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en Psychopathologie, Psychologie clinique et Psychologie de la santé.

## **UE 3. 8. Psychologie cognitive et neurocognition 1**

#### Responsable:

S.Casalis

#### Intervenants dans le séminaire :

A.Brunellière, S. Casalis, Y. Coello, S. Kalenine, H. Sequeira  
Adossé au laboratoire SCALab (equipes de recherche AVA et langage)  
<http://www.scalab.cnrs.fr/index.php/fr/>

#### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en Psychologie cognitive dans le contexte d'un travail de recherche en laboratoire (en France ou à l'étranger), en clinique (psychiatrie, neurologie, neuropédiatrie) mais également en entreprises (partenaires de la région dans l'industrie du mouvement et du visuel).

#### Contenu

Présentation de programmes de recherche dans le cadre des approches scientifiques en Psychologie cognitive de l'action, du langage et des interactions. Les programmes sont reliés aux activités de recherche des équipes PAC (équipe Perception, Action, Communication), et PLAD (équipe Psychologie du Langage, Acquisition et Dysfonctionnement) chez le sujet sain et pathologique.

Les séances seront consacrées à la présentation des travaux de recherche menés au sein de ces deux équipes de recherche (hypothèses de travail, méthodes quantitatives et qualitatives ; interprétation des données) pour le développement du TER ainsi que la valorisation scientifique des travaux de recherche (recherche bibliographique, normes APA, formation à la présentation orale et affichée seront présentées).

## UE.3.9. Expérimentation en analyse du comportement 1

### Responsable :

J.Jozefowicz

### Pré requis :

Enseignements de psychologie de l'éducation et psychologie sociale en licence

### Compétences visées :

L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant à la maîtrise des grandes étapes de l'expérimentation en analyse du comportement en insistant sur les aspects pratiques. En particulier, on insistera sur le choix des mesures réalisées ainsi que sur leur formalisation.

### Contenu

La recherche en analyse du comportement

Variables dépendantes et indépendantes, la mesure, les plans expérimentaux

Analyses quantitatives des comportements

## UE4. Séminaire pré professionnalisation 1

### Liste des séminaires :

4.1/ Interventions éducatives et sociales 1

4.2/ Neuropsychologie 1

4.3/ Psychologie des handicaps 1

4.4/ Psychologie et justice 1

4.5/ Psychologie de la santé 1

4.6/ Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives 1

4.7/ Psychologie du travail 1

4.8/ Psychopathologie : Supervisions cliniques et thérapeutiques 1

4.9/ Supervision : Approche clinique et psychanalytique 1

4.10/ Thérapies cognitivo-comportementales 1

4.11/ Psychologie du comportement chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte 1

Il est conseillé de suivre les mêmes séminaires en Semestre 1 et Semestre 2.

## UE 4. 1. Interventions éducatives et sociales 1

### Responsable :

L Schiaratura

Labo PSITEC, axe "Education et Sociétés", URL: <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-2-education-societe/>

Intervenants :

L Schiaratura et intervenants extérieurs

Pré requis :

Avoir suivi au moins une UE de psychologie de l'éducation et une UE de psychologie sociale en L2 ou L3.

Compétences visées :

Acquérir une compréhension intégrée des IES au sein de différentes structures : comment intervient le psychologue IES auprès des usagers et au sein des équipes de travail? Sur quels fondements théoriques prend-il appui pour concevoir ses interventions ?

Contenu :

Les cours s'articuleront autour d'apports en psychologie de l'éducation et en psychologie sociale. Une place sera faite à la connaissance de différentes structures où s'exerce la psychologie des IES. Certaines séances seront assurées par des praticiens exerçant dans différentes structures (ex. psychologue du sport, psychologue de rue, psychologue en crèche, etc.). Quelques séances seront consacrées au suivi des stages des étudiants.

## **UE 4. 2. Neuropsychologie 1**

Responsable :

C.Moroni

Intervenants :

D. Dellacherie, C. Moroni, S. Samson et des Psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Compétences visées :

Maîtriser les outils, savoir mener un entretien en neuropsychologie ainsi qu'une évaluation cognitive. Apprendre à rédiger un compte rendu d'évaluation.

Contenu :

Au cours de ce séminaire, il sera abordé des études de cas permettant d'illustrer les outils, les pratiques et les méthodes spécifiques à la neuropsychologie. Suivi de stage.

### Bibliographie :

Seron, X. & Van der Linden, M. (2014, 2ème édition). Traité de Neuropsychologie Clinique. Tome I. De Boeck/Solal, Bruxelles.

Poncelet, M., Majerus, S. & Van Der Linden, M. (2009). Traité de Neuropsychologie de l'enfant. Solal, Marseille.

## **UE 4. 3. Psychologie des handicaps 1**

### Responsable :

Y.Courbois

### Intervenants :

Y. Courbois et H. Mengue-Topio

### Compétences visées :

Se repérer dans l'organisation du secteur médico-social. Connaître les différentes missions du psychologue dans les établissements qui relèvent de ce secteur. Bien situer la place du psychologue au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

### Contenu :

Les principaux cadres juridiques et administratifs, les différents types d'établissement spécialisés, Les pratiques du métier de psychologue dans les institutions.

## UE 4. 4. Psychologie et justice 1

### Responsable :

M.Brunel

### Intervenants :

Maïté Brunel, Nathalie Przygodzki-Lionet, professionnels de la police et de la justice

### Compétences visées :

Acquisition de compétences professionnelles permettant l'accès au Master 2

### Contenu :

Ce séminaire prépare et accompagne la période de stage des étudiants souhaitant suivre la spécialité « Psychologie & Justice ».

Seront traités les thèmes suivants : présentation des institutions susceptibles d'accueillir des psychologues, des champs d'activités et des missions des psychologues ; suivi et retour sur la pratique ; aide à la problématisation pour la rédaction du rapport de stage.

## UE 4. 5. Psychologie de la santé 1

### Responsable :

S.Lelorain

### Compétences visées :

Savoir mener un entretien clinique, mettre en place un projet personnalisé de santé ou de soin,

Savoir analyser un processus de prise en charge individuelle ou collective au sein d'une équipe pluridisciplinaire,

Acquérir une réflexibilité sur les pratiques cliniques de prévention ou de prise en charge, et

Préparer son intégration professionnelle dans une institution via la formalisation d'un projet de stage et d'un projet professionnel.

### Contenu :

Analyses de pratiques en psychologie de la santé

Analyser les pratiques cliniques dans les domaines de la santé.

Analyser la place du psychologue de la santé dans le parcours de santé et les diverses institutions

Analyser ses propres interventions dans le cadre d'une supervision de pratiques.  
Avoir une réflexion éthique et déontologique sur les pratiques de prévention et de prise en charge individuelle ou collective

Apports méthodologiques

Initier l'étudiant à la mise en place d'un projet personnalisé de soin

Initier l'étudiant à la mise en place d'une intervention de la conceptualisation à l'évaluation

Initier l'étudiant à l'ingénierie psychosociale de projet interventionnel en psychologie de la santé

Insertion professionnelle

Préparer l'étudiant à la conceptualisation d'un projet de stage, à son évaluation et à la rédaction du rapport de stage.

Préparer l'étudiant à la conceptualisation d'un projet professionnel en psychologie de la santé.

Préparer l'étudiant à une insertion professionnelle dans le domaine de la psychologie de la santé.

## UE 4. 6. Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives - 1

Responsable :

A.Bartolo ; Y.Delevoye

Thématiques de recherche : <http://www.scalab.cnrs.fr/index.php/fr/>

Innovations technologiques : <http://www.irdive.fr>

Intervenants :

Y.Delevoye ; L.Sparrow ; C.Roger ; S.Casalis ; Y.Coello ; A.Brunellière

Pré requis :

Avoir suivi des UEs de psychologie cognitive

Compétences visées :

Préparer l'étudiant à une insertion professionnelle dans le domaine clinique, et/ou entreprise.

Analyser ses propres interventions verbales et non verbales avec les personnes du milieu professionnel.

Analyser sa place dans l'institution.

Faire le lien entre les acquis théoriques, leur intérêt appliqué et leur mise en œuvre.

S'initier à la mise en place d'un projet de recherche appliqué (méthodes et outils).

Contenu :

Suivi de stage en structures hospitalières, institution, entreprises ou en laboratoire et formation sur :

- Outils d'évaluation des fonctions cognitives normales et pathologiques
- Formation à la prise en charge individualisée et à mise en oeuvre de l'évaluation cognitive.
- Formation sur l'utilisation d'outils cliniques et de nouvelles technologies dans l'évaluation des fonctions cognitives normales et pathologiques

## **UE 4. 7. Psychologie du travail - 1**

Responsable :

O.Janssen

Compétences visées :

Permettre l'acquisition de premières compétences professionnelles permettant l'accès à un niveau Master 2

Contenu :

Cette UE vise la préparation et l'accompagnement de la période de stage des étudiants souhaitant se spécialiser dans la spécialité « Psychologie du Travail ». Seront abordés les thèmes suivants : présentation des organisations susceptibles d'accueillir des psychologues et ergonomes, présentation des grands champs d'activités et des missions des psychologues et ergonomes, accompagnement et retour sur la pratique, aide à problématisation en vue de la rédaction du rapport de stage.

## **UE 4. 8. Psychopathologie : Supervisions cliniques et thérapeutiques - 1**

Responsable :

C.Ducro et M-C.Gandolphe

Intervenants :

Pascal Antoine, Karyn Doba, Claire Ducro, Marie-Charlotte Gandolphe, Jean Louis Nandrino, Xavier Saloppé

### Compétences visées :

Les objectifs sont à trois niveaux : (1) former les étudiants à l'entretien clinique, aux méthodes de bilan psychologique et à l'analyse des processus en psychothérapie, (2) permettre aux étudiants de faire le lien entre les enseignements théoriques fondamentaux et la nature des interventions cliniques en santé mentale et somatique et (3) proposer un espace de supervision.

Au premier semestre, la majorité du séminaire portera sur les compétences liées à l'entretien clinique et sur le projet de stage.

### Contenu :

Préparer l'étudiant à une insertion professionnelle dans le domaine clinique.

Analyser les pratiques cliniques et les parcours de soins dans les secteurs de la santé somatique et psychique.

Analyser ses propres interventions et la dynamique subjective avec les personnes.

Analyser sa place dans l'institution.

Faire le lien entre les acquis théoriques, leur intérêt en clinique et leur mise en œuvre.

S'initier à la mise en place d'un suivi ciblé.

S'initier au développement de propositions structurées d'accompagnement clinique.

Mettre en perspective différents courants thérapeutiques à partir de situations cliniques.

## **UE 4. 9. Supervision : Approche clinique et psychanalytique - 1**

### Responsable :

R.Caron

### Intervenants :

Rosa Caron, Catherine Dupuis et Fabrice Leroy

### Compétences visées :

Le groupe de réflexion dans lequel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage. Les étudiants devront être capables d'analyser les situations cliniques en en rendant compte devant le groupe. Ils devront être capables d'interroger le fait clinique et les phénomènes institutionnels à l'oeuvre dans toute manifestation symptomatique. Il s'agit de mettre à l'épreuve la démarche clinique.

### Contenu :

A partir de situations de stage, mise en pratique de la démarche clinique et psychothérapique.

Etudes de situations cliniques et psychopathologiques.

Analyse du contexte et du fonctionnement institutionnel.

Réflexion éthique et Place du psychologue dans l'équipe pluridisciplinaire.

Confrontation théorico-clinique

Analyse des éléments transféro-contre transférentiels à travers l'analyse de l'implication des étudiants dans les situations cliniques rencontrées en stage

Mises en situations à travers des jeux de rôles.

## **UE 4. 10. Thérapies cognitivo-comportementales - 1**

### Responsable :

T. Kosinski

### Intervenants :

A. Rousseau, S. Rusinek, F. Sgard, professionnels

### Compétences visées :

Capacité à formuler un projet de stage et un projet professionnel. Capacité à analyser les activités du psychologue. Capacité à intégrer les savoirs théoriques et les compétences

pratiques propres à l'exercice des TCC. Capacité à conceptualiser un cas clinique et à élaborer des stratégies thérapeutiques adaptées. Capacité à rédiger un rapport psychologique.

Contenu :

Accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et la construction de leur projet professionnel.

Préparation des entretiens de sélection en Master 2

Entretien et évaluation en TCC

Réflexion sur la déontologie et l'éthique professionnelle

Analyse de la pratique de stage

Bibliographie :

Cette liste sera complétée en début de semestre par des références générales et individualisées fournies lors du séminaire.

Dudley, R., Kuyken, W., & Padesky, C. A. (2011). Disorder specific and trans-diagnostic case conceptualisation. *Clinical Psychology Review*, 31, 213–224.

Fontaine, O. & Fontaine, P. (2006, Ed.). *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Retz.

## **UE 4. 11. psychologie du comportement chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte 1**

Responsable :

J.Alessandri

Compétences visées :

Appréhender les missions du psychologue en situation d'interventions. Rédiger un rapport de stage de qualité

Contenu :

Les cours s'articuleront autour d'apports en psychologie du comportement et en apprentissage. Certaines séances seront assurées par des praticiens exerçant dans différentes structures. Les séances seront en particulier consacrées au suivi des stages des étudiants. Travail sur les rapports de stage.

# **CHAMPS DISCIPLINAIRES UE 5 – UE 6 – UE7**

## **3 A CHOISIR PARMIS LES 15 PROPOSES**

### **1 – Neuropsychologie**

Responsable :

S.Clément

Compétences visées :

Acquérir un regard critique sur les modèles du fonctionnement cognitif  
Etre capable de relier les approches théoriques aux applications cliniques.

Contenu :

Le fonctionnement cognitif et psychologique est abordé sous l'angle de la neuropsychologie. Les modèles actuels concernant la mémoire, l'attention, l'imagerie mentale, la perception, la motricité et la conscience seront étudiés et confrontés à travers l'analyse des pathologies neurologiques et psychiatriques.

### **2 – Neurosciences affectives**

Responsable :

H.Sequeira

Intervenants :

J. Naveteur, B. Rolland, H. Sequeira, P. Thomas, C. Van Besien, O. Viltart

Compétences visées :

Cette option analyse la sphère affective à l'aide des méthodes les plus avancées en Neurosciences affectives et cognitives. Outre l'approche neurocognitive normale des émotions, seront analysées des données issues des modèles animaux et de la neuropathologie lésionnelle (développementale, chirurgicale et dégénérative). Les compétences acquises constituent des outils précieux dans les domaines de la neuro-cognition, de la neuropsychologie et de la santé somatique et mentale.

Contenu :

Architecture cérébrale et neuropsychologie des émotions. Déterminants génétiques et épi-génétiques des comportements émotionnels. Psychopharmacologie des émotions.

Hormones et émotions. Psycho-neuro-immunologie des émotions. Emotions, neuro-somatique et santé mentale.

L'architecture cérébrale et neuropsychologie des émotions vise à présenter une approche neurodynamique des émotions à travers l'identification et la mobilisation des différents réseaux neuronaux ; ces derniers sont identifiés grâce aux techniques de neuro-imagerie et suite à l'analyse de lésions cérébrales. Dans ce cadre, sont aussi présentées les procédures d'évaluation des composantes toniques et phasiques de la réactivité émotionnelle. Les déterminants génétiques et épi-génétiques se rapportent à l'analyse détaillée des divers déterminants neurobiologiques des comportements émotionnels ; en particulier, les données issues de modèles animaux seront intégrées à celles dérivées de la clinique. La Psychopharmacologie, l'Hormonologie et la Psycho-neuro-immunologie des émotions ont pour objectif d'expliquer les fondements pharmacologiques, hormonaux et immunitaires des régulations émotionnelles. Enfin, une attention particulière sera accordée aux mécanismes neurobiologiques pouvant sous-tendre l'impact des émotions sur la santé somatique et mentale.

#### Références bibliographiques :

Ledoux, J. (2005). Le cerveau des émotions. O. Jacob, Paris.

Panksepp, J. (1998). Affective Neuroscience : The Foundations of Human and Animal Emotions. Oxford Univ. Press, Oxford.

Campanella, S. & Streel, E. (2008). Psychopathologie et Neurosciences. De Boeck, Bruxelles.

Borod, J.C. (2000), The Neuropsychology of Emotion. Oxford Univ. Press, Oxford.

### **3 - Psychologie cognitive**

#### Responsable :

S.Casalis

#### Intervenants :

S.Casalis, S.Samson, Y.Coello, S.Clement, C.Moroni

#### Compétences visées :

Connaître les principaux modèles cognitifs dans le champs de la perception, motricité, langage et mémoire, savoir les contraster, savoir analyser des points de vue théoriques sous jacents aux différents modèles, maîtriser les étapes de l'expérimentation dans le champ de la cognition, savoir articuler les données issues de la psychologie cognitive expérimentale, de la neuropsychologie, de l'imagerie cérébrale et de la simulation afin d'avoir un point de vue éclairé et critique sur les fonctions cognitives.

### Contenu :

Présentation des théories cognitives et neurocognitives de grandes fonctions psychologiques et analyse critique des modèles et des données expérimentales. Les modèles théoriques seront discutés au regard des données expérimentales, celles issues des pathologies cérébrales ou développementales, ainsi que des données en imagerie cérébrale, et de la simulation. Cette UE se compose de trois parties. La première partie concerne la perception visuelle, la cognition spatiale et les relations perception-action. La deuxième partie concerne le traitement du langage écrit en particulier les dyslexies développementales. La troisième partie porte sur les différents systèmes de mémoire

## 4 - Psychologie et justice

### Responsable :

N. Przygodzki-Lionet et A. Rousseau

### Intervenants :

Maité Brunel, Pascale Desrumaux, Justine Forrière, Astrid Mignon, Nathalie Przygodzki-Lionet et Amélie Rousseau

### Compétences visées :

Connaître la recherche psychologique sur la moralité humaine pour une meilleure compréhension de la genèse des idées morales et de leurs effets sur les conduites ;  
Connaître les difficultés professionnelles des personnels de Police, de Gendarmerie et de Justice ainsi que les différentes actions psychologiques visant à les soutenir

### Contenu :

Moralité - Légalité - Justice (20h) :

- . Développement de la pensée morale et du comportement antisocial
- . Etudes du jugement moral
- . Cognitions et émotions morales

Prise en charge des troubles psychologiques liés aux pratiques professionnelles dans la Police, la Gendarmerie et la Justice (20h) :

- . Difficultés professionnelles liées aux nouvelles technologies
- . Problématiques liées aux conditions de travail
- . Troubles médico-psychologiques et soutien psychologique

## 5 - Psychologie de la santé

### Responsable :

S.Lelorain

### Pré requis :

Enseignement de psychologie de la santé en Licence si existants dans le parcours (toutes les universités ne présentent pas de parcours en psychologie de la santé donc...)

### Compétences visées :

Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à une approche scientifique des questions relatives à la santé et la maladie.

### Contenu :

CM : Théories et modèles en Psychologie de la Santé (croyances et représentations de la maladie, changements en santé, autorégulation des comportements, prévention des risques en santé) en mettant l'accent sur l'apport et la critique de notions centrales en psychologie de la santé (motivation, observance, chronicisation, vécu subjectif...).

TD : Présentation, analyse critique de dispositifs de prévention, de cas cliniques, de soin médical et d'accompagnement psychologique des personnes inscrites dans un parcours de maladie.

### Bibliographie :

Ogden J, Desrichard O, Blum A, Gauchet A. Psychologie de la Santé. Édition : 2e Edition 2013. De Boeck; 2014.

Bruchon-Schweitzer M, Boujut E. Psychologie de la santé - Dunod. 2ème ed. Paris: Dunod; 2014.

Mikolajczak M. Les interventions en psychologie de la santé - Dunod 2013.

Straub RO. Health psychology: a biopsychosocial approach. New York, NY: Worth Publishers; 2012.

Sultan S, Varescon I. Psychologie de la santé. Paris: Presses universitaires de France; 2012.

## 6 - Psychologie de l'éducation

### Responsable :

A.Guerrien

### Intervenants :

C. Bagès, C. Brasselet, A. Guerrien, A.S. Lassalle

### Compétences visées :

Maîtriser les apports théoriques à la psychologie de l'éducation considérée comme une psychologie de l'intervention

### Contenu :

Différents thèmes seront abordés afin d'illustrer les apports à la psychologie de l'éducation de théories issues de la psychologie cognitive, de la psychologie du développement et de la psychologie sociale. Notamment :

les perceptions de compétence chez l'enfant, enjeux pour les apprentissages scolaires

modèles cognitifs des transferts d'apprentissage et conditions qui les favorisent

attention et facteurs de mobilisation dans les situations d'apprentissage  
psychologie de l'orientation, déterminants des choix d'orientation scolaire et professionnelle

attentes interpersonnelles et performances scolaires...

### Bibliographie :

Bandura, A. (2003). Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle. Bruxelles, De Boeck.

Bujold, C., Gingras, M. (2000). Choix professionnel et développement de carrière: théories et recherches. Montréal: Gaëtan Morin.

Clerc, J., & Miller, P. H. (2013). Utilization deficiencies and transfer of strategies in preschoolers. *Cognitive Development*, 28(1), 76-93.

Collins, R. L. (1996). For better or worse : The impact of upward social comparison on self-evaluations. *Psychological Bulletin*, 119, 51-69.

Guichard, J., & Huteau, M. (2006). Psychologie De l'orientation. Paris: Dunod.

- Huguet, P., Dumas, F., Marsh, H.W., Régner, I., Wheeler, L., Suls, J., Seaton, M., & Nezlek, J. (2009). Clarifying the role of social comparison in the Big-Fish-Little-Pond Effect: An integrative study. *Journal of Personality and Social Psychology*, 97, 156-170.
- Lent, R. W. (2008). Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37, 57-90.
- Klahr, D., & Chen, Z. (2011). Finding one's place in transfer space. *Child Development Perspectives*, 5(3), 196-204.
- Lent, R. W., Brown, S. D., & Hackett, G. (1994). Toward a Unifying Social Cognitive Theory of Career and Academic Interest, Choice, and Performance. *Journal of Vocational Behavior*, 45(1), 79-122.
- Muller, D., & Fayant, M.-P. (2010). On being exposed to superior others: Consequences of self-threatening upward social comparisons. *Social and Personality Psychology Compass*, 4, 621-634.
- Tardif, J. (1999). *Le transfert des apprentissages*. Montréal : Les Editions Logiques.
- Thill, E.E. (1999). *Compétence et effort*. PUF, Paris.

## 7 – Psychologie normale et pathologique des émotions

### Responsable :

C. Hofer et T. Kosinski

### Intervenants :

C. Hofer, F. Devynck, ATER

### Compétences visées :

Connaissance des modèles cognitifs des émotions. Capacité à analyser les comportements inadaptés en référence aux modèles théoriques du dysfonctionnement cognitivo-émotionnel.

### Contenu :

Théories contemporaines des émotions ; aspects développementaux en jeu dans les émotions ; processus en jeu dans la régulation émotionnelle fonctionnelle et dysfonctionnelle ; approche transdiagnostique des troubles psychologiques ; interventions cliniques empiriquement validées

### Références :

Cette liste sera complétée par des références données en cours en début de semestre.

Harvey, A., Watkins, E., & Mansell, W., & Shafran, R. (2004). *Cognitive behavioural processes across psychological disorders: a transdiagnostic approach to research and treatment*. Oxford: Oxford University Press.

Power, M. & Dagleish, T. (2007). *Cognition and Emotion. From Order to Disorder*. Hove : Psychology Press.

Sander, D. & Scherer, K. (Eds, 2009). *Traité de psychologie des émotions*. Paris: Dunod

## 8 - Psychologie sociale. Perception sociale et relations intergroupes

### Responsables :

A.Mignon et L .Schiaratura

### Intervenants :

A.Mignon et L .Schiaratura

### Compétences visées :

Maîtriser les approches cognitives et socio-cognitives de la perception sociale et des relations intergroupes. Identifier les fonctions sociales et cognitives des stéréotypes ainsi que leurs conséquences individuelles et sociales. Maîtriser les théories et les enjeux du jugement social ; Maîtriser les paradigmes expérimentaux propres au changement comportemental.

### Programme :

Analyse des déterminants du comportement et du jugement social : validité et fonction sociale, accessibilité, engagement comportemental.

Approches cognitives et socio-cognitives de la perception sociale, de l'identité et des relations intergroupes : construction sociale de la perception, origines et conséquences comportementales des stéréotypes; mesure des préjugés.

### Bibliographie :

Fiske, S.T & Taylor, S.E (2011). *Cognition sociale : des neurones à la culture*. Bruxelles : Mardaga

Whitley, B. & Kite, M. (2013). *Psychologie des préjugés et de la discrimination*. Bruxelles : de Boeck

## 9 - Psychopathologie clinique et approches psychanalytiques

### Responsable :

R.Caron

### Intervenants :

Rosa Caron, Fabrice Leroy, Safia Metidji

### Contenu :

Les enseignements sont construits autour d'une référence aux modèles psychanalytiques, phénoménologiques et socio-historiques. Ce cours développe une réflexion autour du symptôme tel qu'il se déploie dans le champ de la psychopathologie et tout particulièrement de la psychiatrie. A partir de l'exemple de l'hystérie, le lien entre contexte socio-culturel, politique et médical et manifestations psychopathologiques sera mis en évidence. Il sera illustré en TD par des présentations vidéo de situations issues de la psychiatrie et /ou par des lectures de textes.

### Compétences visées :

Développer les compétences cliniques, anthropologiques, historiques et psychopathologiques nécessaires à la compréhension des manifestations symptomatiques.

Savoir mettre en tension la démarche diagnostique et la démarche clinique

Acquérir la capacité de suivre une démarche psychopathologique dans l'examen clinique et l'intervention thérapeutique.

Savoir dépasser le cadre de l'intrapsychique pour comprendre l'influence du contexte socio-culturel sur les manifestations psychopathologiques à partir d'une lecture métapsychologique.

## 10 - Psychopathologie : Fondements scientifiques et cliniques

### Responsable :

JL.Nandrino

### Intervenants :

C Ducro, MC Gandolphe, Xavier Saloppé et JL.Nandrino

### Objectif et compétence acquise :

L'objectif principal du cours est de développer des outils théoriques et techniques permettant de comprendre la souffrance psychique et ses manifestations symptomatiques. A partir des éléments scientifiques modernes et des éléments cliniques, il s'agit d'amener les étudiants à une réflexion clinique et diagnostique de la psychopathologie. Y seront approfondis en particulier la compréhension des grandes entités nosographiques (les psychoses) et des phénomènes psychopathologiques transversaux comme les conduites addictives ou les traumatismes psychiques.

### Contenu :

Cet enseignement sera construit à partir d'apports théoriques, d'études de textes et de supports vidéo et de présentations de situations cliniques.

Les enseignements aborderont les trois thèmes suivants :

Le trauma.

Le cours présentera les différents modèles du trauma (Horowitz, Brewin, Janoff-Bulmann, Epstein et Meichenbaum) et les modèles de psychopathologie développementale liés aux pathologies de l'attachement. Les outils d'évaluation et de diagnostic d'un syndrome post-traumatique et de troubles dissociatifs seront présentés : outils d'interviews et questionnaires.

Le cours s'intéressera également aux répercussions du trauma sur la famille et à la transmission des formes attachements liés aux traumatismes sur le plan transgénérationnel.

Les psychoses.

Il s'agira d'apprendre à identifier les symptômes psychotiques et de comprendre l'émergence et la stabilisation de ces symptômes. On y développera en particulier les modèles cognitifs, neuro-développementaux et les modèles de psychopathologie développementale. On s'intéressera tout particulièrement à l'étude des mécanismes associés aux troubles cognitifs, au trouble du traitement des informations émotionnelles et aux troubles des interactions sociales (dans le cadre des modèles de théorie de l'esprit).

Enfin il s'agira également d'apprendre à identifier et traiter un premier épisode psychotique et à accompagner sur le plan psychologique des patients souffrant d'une psychose et leur entourage.

Les conduites addictives.

Il s'agit de former les étudiants à la compréhension des processus psychologiques mis en jeu dans les addictions. Les étudiants sont spécifiquement formés aux différentes approches rendant compte du développement des conduites addictives. Les modèles seront appuyés par des exemples issus de la clinique des addictions aux substances, des addictions au jeu et des nouvelles formes d'addiction. On y abordera également les étapes d'installation des conduites addictives, l'évolution de la conscience du trouble jusqu'aux étapes liées à la motivation au changement.

### Bibliographie :

Dissociation et mémoire traumatique. [Marianne Kedia](#), [Johan Vanderlinden](#), [Gérard Lopez](#), et al. Dunod Paris. 2012

Trauma et résilience : Victimes et auteurs. Sous la direction de [Roland Coutanceau](#), [Joanna Smith](#), [Samuel Lemitre](#). Dunod Paris. 2012

Thérapie cognitive de la schizophrénie. Une thérapie par le dialogue et l'écoute du sujet. [David Kingdon](#), [Douglas Turkington](#) (Traduction : [Pierre Périard](#)). De Boeck.

Psychose et Thérapie Familiale. Jacques Miermont. ESF Paris 1997.

Psychose, langage et action : Approches neuro-cognitives. [Nicolas Franck](#), [Christian Hervé](#), [Jacques-J Rozenberg](#), [François Dagognet](#). De Boeck 2009.

Les addictions. Didier Acier. Deboeck 2012.

Les conduites addictives. Comprendre, prévenir, soigner. [Alain Morel](#), [Jean-Pierre Couteron](#). Dunod Paris 2008.

Les addictions comportementales : Aspects cliniques et psychopathologiques. Sous la direction d'isabelle Varescon. Mardaga 2009

## **11 - Psychologie du travail et des organisations**

### Responsable :

P.Desrumaux

### Intervenants :

P Desrumaux, S.De Bosscher, V Léoni

### Pré requis :

UE de psychologie du travail de L3 vivement recommandées

### Compétences visées :

Acquérir une culture en psychologie du travail en partant des grands courants qui ont enrichi cette discipline et arrivant aux grandes théories qui inspirent plusieurs branches de la psychologie du travail. Connaître les outils de mesures en lien avec les théories de la PTO

### Contenu :

- Courants de la psychologie du travail et des organisations. Nouveaux modes de managements, approches systémiques, approches stratégiques des organisations.
- Cultures, styles changements dans les organisations
- Santé psychologique au travail, répercussions psychologiques des styles et facteurs organisationnels sur les risques professionnels
- Socialisation organisationnelle et identités au travail,
- Les compétences et la logique de compétence
- Gestion des ressources humaines

### Bibliographie :

Anderson, N, Ones, D.S., Snangil, H.K., & Viswesvaran, C. (2005). Hand book of Industrial Work Organizational Psychology. Volume 1 : Personnel Psychology Volume 2 : Organizational Psychology. London, Thousand Oaks, New Delhi : Sage Publications

Bernaudo, J-L. & Lemoine, C. (2012). Traité de psychologie du travail et des organisations. Paris : Dunod.

Brangier, E., Lancry, A. & Louche, C. (2004). Les dimensions humaines du travail. Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations. Nancy: Presses Universitaires de Nancy. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00560059>

Laberon, S. (Dir) (2011). Psychologie et recrutement. Modèles, pratiques et normativités. Bruxelles : Deboeck

Lévy-Leboyer, C., Huteau, M., Louche, C., & Rolland, JP. (Eds). RH, les apports de la psychologie du travail. Paris : Dunod.

Louche, C (2015). Introduction à la psychologie du travail et des organisations - 3e édition. Concepts de base et applications Paris : Armand Colin.

## **12 - Ergonomie : cadre théorique et champs d'application**

### Responsable :

J.Thébault

### Intervenants :

J.Forrierre ; J Thébault

### Contenu :

Cette UE vise à présenter le cadre conceptuel de l'ergonomie et les différents champs d'application de la discipline. Elle abordera les concepts fondamentaux de l'ergonomie (dont celui d'activité) et illustrera leurs apports pour traiter de questions liées à la santé au travail (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, etc.) et au maintien de la performance de l'organisation. Seront également présentés les apports de l'ergonomie cognitive et de la psychologie ergonomique pour traiter des questions liées à l'analyse de la dimension cognitive de l'activité.

### Bibliographie :

Bourgeois, F., Lemarchand, C., Hubault, F., Brun, C., Polin, A., Faucheux, J.-M., Douillet, P., Albert, E. (2006). *Troubles musculosquelettiques et travail*. Lyon, France: ANACT.

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris: PUF

Hoc J.M. & Darses F. (2004). *Psychologie ergonomique : tendances actuelles*. Le Travail Humain. PUF.

Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., & Pascal, M. (2002). *Ergonomie concepts et méthodes*. Toulouse : Octarès.

Sahler, B., Berthet, M., Douillet, P., & Mary-Cheray, I. (2007). *Prévenir le stress et les risques psychosociaux au travail*. ANACT.

## **13 - Psychologie différentielle : cognition, motivation, affects**

### Responsable :

V.Léoni

### Intervenants :

Sabine DeBosscher, Véronique Leoni, Ludovic Rémy

### Compétences visées :

Approfondissement des connaissances des objets d'études et des méthodes en psychologie différentielle.

### Contenu :

Psychologie différentielle du traitement de l'information : étude des stratégies de résolution lors de la résolution d'épreuves psychométriques.

Gilles, P.Y. (2008). **Psychologie différentielle**. Paris : Bréal.

Huteau, M. & Lautrey, J. (2003). **Evaluer l'intelligence : psychométrie cognitive**. Paris : Presses Universitaires de France.

Etude différentielle des règles de jugement appliquées à des situations professionnelles ou d'orientation.

Munoz-Sastre, M.-C., Igier, V., Gauché, M., & Girard, M. (2009). La théorie fonctionnelle de la cognition. In B. Cadet et G. Chasseigne (Eds.). *Psychologie du jugement et de la décision*. De Boeck: Bruxelles.

Psychologie différentielle et différences intersexes.

Psychologie différentielle des sexes : questions théoriques (rapports du biologique, du psychologique et du social) et pédagogiques (traitement des différences à l'école,...)

De Bosscher, S., Durand-Delvigne, A., Przygodzki-Lionet, N. & Rémy, L. (2010). Comment les enfants utilisent-ils les catégories de sexe?". *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 60,189-199.

Duru-Bellat, M. (1995). Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psychosociales. Deuxième partie : la construction scolaire des différences entre les sexes. *Revue Française de Pédagogie*, 110, 75-109.

Hurtig M.-C. & Pichevin M.-F (1998). Asymétrie sociale, asymétrie cognitive. Le système catégoriel de sexe. In Beauvois, J.L., Joule, R.V., Monteil, J.M. (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales*, vol. 6. Delachaux et Niestlé, Lausanne, pp. 245-265.

Mosconi, N. (1998). *Egalité des sexes en éducation et en formation*. Presses Universitaires de France, Paris.

Rouyer, V. (2007). *La construction de l'identité sexuée*. Armand Colin, Paris.

Zaidman, C. (1996). *La mixité à l'école primaire*. L'Harmattan, Paris.

## 14 - Psychologie du développement

### Responsable :

B.Vilette

### Intervenants :

I.Bonnotte, N.Coulon, H.Mengue Topio et B.Vilette

### Compétences visées :

Savoir exploiter les théories développementales ; analyser et interpréter les relations entre apprentissage et développement.

### Contenu :

Etude du développement cognitif, linguistique et social de l'enfant ; analyse des interactions biologiques et socioculturelles avec différentes approches théoriques (neuro-constructivistes, évolutionnistes, dynamiques, socio-écologiques).

## 15 – psychologie du comportement et apprentissages

### Responsable :

L.Madelain

### Intervenants :

L.Madelain et J.Jozefowicz

### Compétences visées :

Le but de ces enseignements est d'aborder et d'approfondir les grands concepts théoriques en psychologie du comportement et des apprentissages. En particulier seront présentés :

Les mécanismes du conditionnement Pavlovien

Les programmes de renforcements

Les modèles de choix

La discrimination conditionnelle

Le contrôle aversif

La cognition comparée

### Contenu :

Le programme portera sur les grands concepts présentés ci-dessus. Ces concepts seront abordés à la fois sous forme de cours magistraux et sous la forme d'étude des articles de références du domaine.

### Bibliographie :

L'enseignement s'appuiera, outre les articles, sur l'ouvrage « Principles of Learning and Behavior » de M.P. Domjan et M.A. Krause (2009)

## 2<sup>ND</sup> SEMESTRE

### TRONC COMMUN UE 1 – UE2 – UE 3 – UE 4

#### UE 1 – Analyse des données - Informatique

##### Responsables :

F Lefevre ; D Knutsen

##### Intervenants :

F Lefevre ; D Knutsen ; J Jozefowicz

##### Compétences visées :

Analyse des données : Maîtrise de la gestion des grands tableaux en fonction du type de données ; vision géométrique d'un jeu de données (plans factoriels), traduction algébrique des principales dimensions (composantes principales) etc ... Ces méthodes pourront être utilisées par l'étudiant dans le cadre de son travail d'enseignement et de recherche (TER) sous forme exploratoire ou confirmatoire.

Informatique : Découvrir une méthode informatisée d'évaluation de caractéristiques psychosociologiques d'individus.

##### Contenu :

Analyse des données : Cette UE propose un enseignement magistral s'appuyant sur des exemples concrets (données expérimentales) pour compléter la formation générale proposée en licence. Les méthodes statistiques étudiées sont : l'analyse en composantes principales (ACP), l'analyse factorielle des correspondances (AFC), la classification hiérarchique (CHA) etc ...

Informatique :

- mise en forme de questionnaires et recueil des réponses avec un logiciel d'enquête.
- codage des réponses et traitement dans un Système de Gestion de Bases de Données.
- exploitation des résultats de manière individuelle et collective.

## UE 2 - Anglais

### Responsable :

N Macré

### Objectif et compétence acquise :

Production orale en anglais de spécialité

### Support de travail :

Articles courts de psychologie rédigés en anglais

Entraînement au CRL

### Examen :

## UE3. Séminaire de recherche 2

### LISTE DES SEMINAIRES

UE 3.1. Psychanalyse 2

UE 3.2. Education et société 2

UE 3.3. Psychologie du travail, ergonomie et justice 2

UE 3.4. Psychopathologie expérimentale et thérapies cognitivo-comportementales : aspects individuels et sociaux 2

UE 3.5. Développement et handicap 2

UE 3.6. Neuropsychologie 2

UE 3.7. Psychopathologie & Psychologie de la Santé 2

UE 3.8. Psychologie cognitive et neurocognition 2

UE 3.9 Expérimentation en analyse du comportement 2

Les séminaires de recherche ont pour objectif de former les étudiants à la recherche en psychologie. Les étudiants sont invités à choisir un séminaire de recherche en lien avec leur thématique de TER.

Il est conseillé de suivre les mêmes séminaires en Semestre 1 et Semestre 2.

Les séminaires de recherche ont pour objectif de former les étudiants à la recherche en psychologie. Les étudiants sont invités à choisir un séminaire de recherche en lien avec leur thématique de TER. La liste des thèmes de TER sera affichée la semaine précédant la pré-rentrée du Master 1.

## UE 3.1. Psychanalyse 2

### Responsable :

R.Caron

CRPMS Paris Diderot: [www.crpms.shc.univ-paris-diderot.fr/](http://www.crpms.shc.univ-paris-diderot.fr/)

### Intervenants :

Rosa Caron, Catherine Dupuis, Fabrice Leroy

### Compétences visées :

Le séminaire a pour objectif d'amener les étudiants à interroger la spécificité de la recherche en psychanalyse pour élaborer une méthodologie qui obéisse aux particularités propres à l'objet de son savoir. Procédant d'une épistémologie propre à la phénoménologie et à la psychanalyse, issues du terrain et des demandes sociétales, les recherches portent sur des thématiques actuelles, et visent dans leurs méthodologies, la prise en compte les phénomènes intersubjectifs. Il s'agit alors d'amener les étudiants à manier des théorisations non homogènes dans le champ de la psychologie clinique, à partir des questions que pose la clinique notamment pour l'élaboration de leur TER

### Contenu

Objet de la recherche en psychanalyse. Spécificité du cadre de la recherche en psychanalyse. Lien entre clinique et théorisation. Outils spécifiques à la recherche en psychanalyse. Implication du chercheur, prise en compte des processus inconscients et analyse du transfert. Questions méthodologiques propres à la recherche en cliniques analytiques à partir de textes et des auteurs fondamentaux (Freud, Lacan, Bion, Winnicott, Roussillon, ....)Place de la subjectivité

## UE 3.2. Education et société 2

### Responsable :

A Guerrien

Labo PSITEC, axe "Education et Sociétés", URL: <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-2-education-societe/>

### Intervenants :

Altintas Emin, Bagès Céline, Brasselet Célénie, Brunel Maïté, Coulon Nathalie, Desombre Caroline, Guerrien Alain, Lassalle Anne-Sophie, Lionet-Przygodzki Nathalie et Rémy Ludovic

### Objectifs généraux :

Compétences méthodologiques permettant de mener à bien le TER  
Connaissance de problématiques actuelles dans le secteur de l'éducation

### Contenu

Les contenus abordés sont de deux ordres :

Apports méthodologiques en lien avec le TER (analyse de données, formation à la présentation affichée et orale d'une recherche...)

Présentation de recherches menées par des membres du laboratoire PSITEC EA4072 (axe Education et Société).

## UE 3.3. Psychologie du travail, ergonomie et justice 2

### Responsable :

S.De Bosscher

Labo PSITEC, <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-4-reso/>

### Intervenants :

Maïté Brunel, Sabine De Bosscher, Pascale Desrumaux, Annick Durand-Delvigne, Justine Forrierre, Olivier Janssen, Véronique Léoni, Nathalie Przygodzki-Lionet.

### Compétences visées :

Connaître différentes méthodes de recueil de données, savoir traiter les données et les analyser en référence à un cadre théorique/conceptuel

### Contenu

Préparation aux recherches de TER concernant les thèmes de la psychologie sociale, de la psychologie différentielle, de la psychologie du travail et de l'ergonomie. Les séances portent notamment, sur 1) la présentation des recherches réalisées par les membres de l'équipe de recherche ; 2) un accompagnement à la réalisation d'une recherche : plan d'expérience, choix de la population, choix et construction des outils, traitement des données, analyse et discussion des données

## **UE 3.4. Psychopathologie expérimentale et thérapies cognitivo-comportementales : aspects individuels et sociaux 2**

### Responsable :

S. Rusinek

Adossé à l'axe de recherche : (Dys)Régulations Emotionnelles et Cognitives – (D)REC ([laboratoire PSITEC](http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-1-drec/)) <http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-1-drec/>

### Intervenants :

P. Craddock, C. Hofer, A. Rousseau, S. Rusinek, L. Schiaratura, ATER

### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en psychologie sociale des émotions, en psychologie de l'apprentissage, en psychologie du développement, en psychopathologie expérimentale et/ou en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales.

### Contenu :

Présentation de programmes de recherche innovants en psychopathologie expérimentale sur lesquels s'appuie le développement des TCC, relevant plus particulièrement des champs de la psychologie de l'apprentissage, de la psychologie du développement, de la psychologie clinique et sociale des émotions et de la psychologie de la santé. Discussion des aspects méthodologiques de ces recherches et de leurs applications. Formation à l'analyse des données et à la discussion de résultats de recherche. Formation à la communication scientifique (mémoire, article, poster, présentation orale).

### Références bibliographiques :

Cette liste sera complétée en début de semestre par des références générales et individualisées fournies lors du séminaire.

American Psychological Association. (2010). *The Publication Manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington, DC: Author.

Comer, J.S., & Kendall, J.S. (2012). *The Oxford Handbook of Research Strategies for Clinical Psychology*. New York, NY: Oxford University Press.

## UE 3.5. Développement et handicap 2

### Responsable :

M. Danet

Adossé à l'axe de recherche :

<http://psitec.recherche.univ-lille3.fr/recherches/axes-de-recherche/axe-3/>

### Intervenants :

B. Vilette, Y. Courbois, A. Desbiens, J.M. Gallina et H. Mengue-Topio

### Objectifs généraux :

Savoir situer les thématiques de TER dans le cadre plus large de la recherche en psychologie ou en sciences humaines.

### Contenu :

Les enjeux actuels de la recherche en psychologie du développement et en psychologie du handicap. Questions théoriques nouvelles et perspectives d'application.

## UE 3.6. Neuropsychologie

### Responsable :

M.Clément

### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en neuropsychologie

### Contenu :

Le séminaire est lié aux recherches effectuées par l'équipe NCA

Partie II. Comment faire une communication scientifique écrite ? Savoir écrire un mémoire de recherche (TER), communiquer à un congrès et écrire un article scientifique

Rédaction du TER

Faire une recherche bibliographique

Les normes pour l'écriture (normes APA, normes de revues)

Présenter lors d'un congrès, écriture des articles scientifiques

Partie III. Présenter oralement son TER

## UE 3.7 Psychopathologie & Psychologie de la Santé 2

### Responsables :

JL.Nandrino et V.Christophe

### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en Psychopathologie, Psychologie clinique et Psychologie de la santé.

### Contenu :

Présentation de programmes de recherche dans le cadre des approches scientifiques en Psychopathologie, Psychologie clinique et en Psychologie de la Santé. Les programmes actuels portant sur les stratégies de régulation des émotions, la conscience des états chez l'individu et leur entourage, ou les effets de la structure familiale sur le développement des troubles seront présentés dans le cadre des pathologies somatiques et mentales. Les recherches intégrées dans le LABEX Distalz, le Site de Recherche Intégrée contre le Cancer ONCOLille (SIRIC ONCOLille) et le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les conduites

addictives et les troubles du comportement alimentaire (GIRCAAd) y seront également développées.

Par ailleurs, les méthodes actuelles quantitatives et qualitatives du domaine et une aide méthodologique pour le développement du TER ainsi que la valorisation scientifique des travaux de recherche (recherche documentaire, normes APA, formation à la présentation orale ou affichée, rédaction de short-note ou article) seront présentées.

## **UE 3.8. Psychologie cognitive et neurocognition 2**

### Responsable :

S.Casalis

### Intervenants :

A.Brunellière, S. Casalis, Y. Coello, S. Kalenine, H. Sequeira

### Compétences visées :

Ce séminaire vise à former les étudiants à la pratique de la recherche et à la réalisation d'un travail d'étude et de recherche en Psychologie cognitive dans le contexte d'un travail de recherche en laboratoire (en France ou à l'étranger), en clinique (psychiatrie, neurologie, neuropédiatrie et neuropsychologie de l'enfant) mais également en entreprises (partenaires de la région dans l'industrie du mouvement et du visuel).

### Contenu:

Découverte de projets de recherche dans le cadre des approches scientifiques en Psychologie cognitive de l'action, du langage et des interactions. Les projets portent sur la question des relations entre perception, action et cognition dans la mise en oeuvre des comportements adaptés. De manière plus spécifique, ce second semestre aura pour objectif de découvrir plus précisément les méthodes et équipements de base (EEG, eye trackers, caméras de capteurs de mouvements 3D) et innovants (combinaisons goniométriques, écran tactile grand format) développés dans les domaines de la Cognition spatiale et des Interactions (équipe Perception, Action, Communication – PAC) et du Langage écrit et oral (équipe Psychologie du Langage, Acquisition et Dysfonctionnement – PLAD). Des séances pratiques seront proposées au sein du laboratoire mais également sur la plateforme technologique IrDive (Plaine Image, Tourcoing) pour permettre une application pratiques des informations théoriques acquises au premier semestre. Une troisième partie du travail du semestre sera de découvrir le réseau de recherche en région. Il sera ainsi demandé à chaque étudiant de participer à deux événements scientifiques organisés par la communauté scientifique (MESHS, Universités, CHRU) dans un domaine

en rapport avec les thèmes développés par les deux équipes, en psychologie cognitive, neuropsychologie cognitive, et neurosciences fonctionnelles.

## UE 3.9 Expérimentation en analyse du comportement 2

### Responsable :

L.Madelain

### Compétences visées :

L'objectif de ce séminaire est de fournir une connaissance conceptuelle et technique de grandes lois fondamentales en analyse expérimentale du comportement. En particulier on abordera trois grands modèles fondamentaux : le modèle de Rescorla-Wagner, la loi du Matching, le moment comportemental. L'étude de ces propositions théoriques se fera au travers de travaux expérimentaux.

### Contenu :

Les grandes lois du comportement, la mise en évidence expérimentale de ces lois, la modélisation et formalisation de ces lois

### Références bibliographiques :

Selon les situations de stage rencontrées

### Evaluation :

Rapport de stage

## UE 4 - Séminaire pré professionnalisation 2

Il est conseillé de suivre les mêmes séminaires en Semestre 1 et Semestre 2.

### Compétences visées :

Acquérir des connaissances concernant le milieu professionnel spécifique à la spécialité du M2 envisagé par l'étudiant.

### Contenu :

Cette UE se compose de plusieurs séminaires en lien avec les spécialités de la seconde année du Master. Elle propose aux étudiants un suivi de stage et la maîtrise des outils et /ou pratiques rencontrées dans le milieu professionnel.

### Conditions de stage en M1 :

"Conditions de stage en M1 :

- le stage est obligatoire pour tous les étudiants (évaluation par l'intermédiaire d'un rapport de stage) dans le cadre de l'UE 3 du second semestre.
- Chaque étudiant sera dans l'obligation de réaliser un stage ou plusieurs d'un minimum de 60H00 avec un maximum de 300h00 (dont 50h00 dédiées au recueil de données dans le cadre du TER)
- Ce(s) stage(s) peu(ven)t être un stage clinique ou de laboratoire
- la durée de stage peut s'étendre de septembre à juin : le rattachement à une UE ainsi que la semestrialisation ne permettent pas de stage pendant l'été (juillet et août).
- pour chaque stage, une convention est obligatoire ainsi qu'une annexe spécifique à la Psychologie (Cf Pstages)"

## **UE 4.1 - Interventions Educatives et Sociales - 2**

### Responsable :

G Gimenes

### Compétences visées :

Poursuivre la découverte des structures où exerce un psychologue IES, et entamer une analyse de ses propres atouts et axes de progrès dans l'exercice du métier de psychologue. Rédiger un rapport de stage de qualité.

### Contenu :

Les cours s'articuleront autour d'apports en psychologie de l'éducation et en psychologie sociale. Certaines séances seront assurées par des praticiens exerçant dans différentes structures (ex. psychologue en milieu carcéral et parentalité ; psychologue auprès d'enfants orphelins, adoptés ou migrants ; Psychologue auprès d'une population vieillissante ; etc.). Les séances seront en particulier consacrées au suivi des stages des étudiants.

## UE 4.2 – Neuropsychologie 2

### Responsable :

C.Moroni

### Intervenants :

D. Dellacherie, C. Moroni, S. Samson et des Psychologues spécialisés en neuropsychologie.

### Compétences visées :

Maîtriser les connaissances utiles pour une bonne insertion professionnelle et savoir rédiger un rapport de stage.

### Contenu :

Au cours de ce séminaire, l'accent sera mis sur le suivi de stage et la réflexion éthique à partir des situations de stage. Un accompagnement sera proposé pour apprendre à rédiger le rapport de stage nécessaire pour valider le séminaire.

### Bibliographie :

Thomas-Antérion, C. & Barbeau E. (2011). Neuropsychologie en pratique(s). Collection Greco, Edition Solal, Paris

## UE 4.3 - Psychologie des handicaps -2

### Responsable :

H. Mengue-Topio

### Intervenants :

Y. Courbois et H. Mengue-Topio

### Pré requis :

Connaissance du secteur médico-social.

### Compétences visées :

Avoir une réflexion générale au sujet des principes de « l'accompagnement ». Maîtriser les grandes lignes méthodologiques du projet individualisé et de sa mise en œuvre par une équipe pluridisciplinaire.

#### Contenu :

De l'évaluation à l'élaboration des projets individualisés (cadre législatif, méthodologie générale). Les différentes formes « d'accompagnement » des personnes avec un handicap.

## **UE 4.4 – Psychologie et justice 2**

#### Responsable :

N.Lionet-Przygodski

#### Intervenants :

Maité Brunel, Nathalie Przygodzki-Lionet, professionnels de la police et de la justice

#### Compétences visées :

Acquisition de compétences professionnelles permettant l'accès au Master 2

#### Contenu :

Ce séminaire prépare et accompagne la période de stage des étudiants souhaitant suivre la spécialité « Psychologie & Justice ».

Seront traités les thèmes suivants : présentation des institutions susceptibles d'accueillir des psychologues, des champs d'activités et des missions des psychologues ; réflexion sur l'éthique professionnelle et sur la place du psychologue au sein d'équipes pluridisciplinaires ; suivi et retour sur la pratique ; aide à la problématisation pour la rédaction du rapport de stage ; accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet professionnel.

#### Bibliographie :

## **UE 4.5 – Psychologie de la santé 2**

#### Responsable :

S.Lelorain

#### Intervenants :

Sophie Lelorain, Sandrine Picard , Sylvie Leroy , Christelle Derache , Matthieu Dewaleyne, Caroline Claisse

### Compétences :

Dans la continuité du séminaire « Psychologie de la santé 1 », les compétences visées sont : 1) savoir mener un entretien clinique, mettre en place un projet personnalisé de santé ou de soin, 2) savoir analyser un processus de prise en charge individuelle ou collective au sein d'une équipe pluridisciplinaire, 3) acquérir une réflexibilité sur les pratiques cliniques de prévention ou de prise en charge, et 4) préparer son intégration professionnelle dans une institution via la formalisation d'un projet de stage et d'un projet professionnel.

### Contenu :

#### 1) Analyses de pratiques en psychologie de la santé

- Analyser les pratiques cliniques dans les domaines de la santé.
- Analyser la place du psychologue de la santé dans le parcours de santé et les diverses institutions
- Analyser ses propres interventions dans le cadre d'une supervision de pratiques.
- Avoir une réflexion éthique et déontologique sur les pratiques de prévention et de prise en charge individuelle ou collective

#### 2) Apports méthodologiques

- Initier l'étudiant à la mise en place d'un projet personnalisé de santé ou de soin
- Initier l'étudiant à la mise en place d'une intervention de la conceptualisation à l'évaluation
- Initier l'étudiant à l'ingénierie psychosociale de projet interventionnel en psychologie de la santé dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, d'un réseau de soin

#### 3) Insertion professionnelle

- Préparer l'étudiant à la conceptualisation d'un projet de stage, à son évaluation et à la rédaction du rapport de stage.
- Préparer l'étudiant à la conceptualisation d'un projet professionnel en psychologie de la santé.
- Préparer l'étudiant à une insertion professionnelle dans le domaine de la psychologie de la santé.

## UE 4.6 - Psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives - 2

### Responsable :

Y.Delevoye

### Intervenants :

Y.Delevoye ; L.Sparrow ; C.Roger ; S.Casalis ; Y.Coello ; A.Brunellière

### Objectif et compétence acquise :

Faire le lien entre les acquis théoriques, leur intérêt appliqué et leur mise en œuvre (validité statistique et méthodologique)

Apprendre à rédiger un rapport de stage.

Apprendre à adapter le langage utilisé (à l'oral et à l'écrit) en fonction du public visé (ex : publication scientifique, vulgarisation scientifique, rapport clinique, et livret blanc en entreprise)

S'initier à l'évaluation de la qualité du projet proposé et à son exposé (présentations sur affiche et à l'oral)

### Contenu :

Formation sur :

- Outils d'évaluation des fonctions cognitives normales et pathologiques niv 2
- Formation à la prise en charge individualisée et à mise en œuvre de l'évaluation cognitive niv 2
- Suivi de stages en institution, entreprise ou laboratoire.

Pour plus d'informations :

Thématiques de recherche : <http://www.scalab.cnrs.fr/index.php/fr/>

Innovations technologiques : <http://www.irdive.fr>

## **UE 4.7 – Psychologie du travail - 2**

### Responsable :

O.Janssen

### Intervenants :

Sabine De Bosscher, Pascale Desrumaux , Eric Dose, Justine Forrierre , Jean-Marie Gallina , Véronique Léoni , Olivier Janssen , Ludovic Rémy

### Compétences visées :

Permettre l'acquisition de premières compétences professionnelles permettant l'accès à un niveau Master 2.

### Contenu :

Cette UE vise la préparation et l'accompagnement de la période de stage des étudiants souhaitant se spécialiser dans la spécialité « Psychologie du Travail ». Seront abordés les thèmes suivants : présentation des organisations susceptibles d'accueillir des psychologues et ergonomes, présentation des grands champs d'activités et des missions des psychologues et ergonomes, accompagnement et retour sur la pratique, aide à problématisation en vue de la rédaction du rapport de stage.

## **UE 4.8 - Psychopathologie : Supervisions cliniques et thérapeutiques - 2**

### Responsables :

C.Ducro et MC.Gandolphe

### Intervenants :

Pascal Antoine, Karyn Doba, Claire Ducro, Marie-Charlotte Gandolphe, Jean Louis Nandrino, Xavier Saloppé

### Compétences visées :

Les objectifs sont à trois niveaux : (1) former les étudiants à l'entretien clinique, aux méthodes de bilan psychologique et à l'analyse des processus en psychothérapie, (2) permettre aux étudiants de faire le lien entre les enseignements théoriques fondamentaux et la nature des interventions cliniques en santé mental et somatique et (3) proposer un espace de supervision. Au second semestre la majorité du séminaire portera sur la supervision et le projet professionnel.

### Contenu

Préparer l'étudiant à une insertion professionnelle dans le domaine clinique.  
Analyser les pratiques cliniques et les parcours de soins dans les secteurs de la santé somatique et psychique.  
Analyser ses propres interventions et la dynamique subjective avec les personnes.  
Analyser sa place dans l'institution.  
Faire le lien entre les acquis théoriques, leur intérêt en clinique et leur mise en œuvre.  
S'initier à la mise en place d'un suivi ciblé.  
S'initier au développement de propositions structurées d'accompagnement clinique.  
Mettre en perspective différents courants thérapeutiques à partir de situations cliniques.

## **UE 4.9 – Supervision : Approche clinique et psychanalytique -2**

### Responsable :

R.Caron

### Intervenants :

Rosa Caron, Catherine Dupuis, Fabrice Leroy

### Objectifs généraux :

Le groupe de réflexion dans lequel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage. Les étudiants devront être capables d'analyser les situations cliniques en en rendant compte devant le groupe. Ils devront être capables d'interroger le fait clinique et les phénomènes institutionnels à l'œuvre dans toute manifestation symptomatique. Il s'agit de mettre à l'épreuve la démarche clinique.

### Contenu :

A partir de situations de stage, mise en pratique de la démarche clinique et psychothérapique.  
Etudes de situations cliniques et psychopathologiques.  
Analyse du contexte et du fonctionnement institutionnel.  
Réflexion éthique et Place du psychologue dans l'équipe pluridisciplinaire.  
Confrontation théorico-clinique  
Analyse des éléments transféro-contre transférentiels à travers l'analyse de l'implication des étudiants dans les situations cliniques rencontrées en stage  
Mises en situations à travers des jeux de rôles.

## UE 4.10 – Thérapies cognitivo-comportementales (TCC) - 2

### Responsable :

S.Rusinek

### Intervenants :

Amélie Rousseau, Fabienne Sgard, Stéphane Rusinek

### Compétences visées :

Capacité à formuler un projet de stage et un projet professionnel. Capacité à analyser les activités du psychologue. Capacité à intégrer les savoirs théoriques et les compétences pratiques propres à l'exercice des TCC. Capacité à conceptualiser un cas clinique et à élaborer des stratégies thérapeutiques adaptées. Capacité à rédiger un rapport psychologique.

### Contenu :

Accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et la construction de leur projet professionnel.

Préparation des entretiens de sélection en Master 2

Entretien et évaluation en TCC

Rédaction du rapport de stage

Réflexion sur la déontologie et l'éthique professionnelle

Analyse de la pratique de stage

## UE 4.11 - psychologie du comportement chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte 2

### Responsable :

V.Rivière

### Compétences visées :

Appréhender les missions du psychologue en situation d'interventions. Rédiger un rapport de stage de qualité.

### Contenu :

Les cours s'articuleront autour d'apports en psychologie du comportement et en apprentissage dans le cadre des troubles du développement. Certaines séances seront

assurées par des praticiens exerçant dans différentes structures. Les séances seront en particulier consacrées au suivi des stages des étudiants. Travail sur les rapports de stage.

## **UE 5 - TER**

### Compétences visées :

Appréhender un thème de recherche et conduire une recherche spécifique dans un des domaines de la psychologie.

Des thèmes de recherche seront proposés par voie d'affichage au début de l'année universitaire.

## **SPECIALISATION UE6 – UE 7**

### **2 OPTIONS A CHOISIR PARMIS LES 13 PROPOSEES**

## **1 - Clinique et psychothérapies analytiques**

### Responsables :

R.Caron et C.Dupuis

### Intervenants :

Rosa Caron, Catherine Dupuis, Fabrice Leroy

### Compétences visées :

Développer les compétences spécifiques du psychologue clinicien dans sa pratique psychothérapique. Amener les étudiants à comprendre les leviers de la psychothérapie qui s'exerce dans ses références à la psychanalyse. Comprendre les processus inconscients à travers le maniement du transfert.

### Contenu:

Cet enseignement met l'accent sur un des leviers les plus importants de la pratique clinique qui se réfère à la psychanalyse, à savoir le transfert. Ce concept sera abordé à la fois sous l'angle de son évolution conceptuelle et historique (de Freud aux auteurs contemporains) mais également dans toutes ses manifestations que ce soit dans la pratique avec l'enfant, l'adulte, les groupes.

## 2 – Introduction à la Criminologie et à la Victimologie

### Responsables :

M. Brunel et C. Dupuis

### Intervenants :

M. Brunel, C. Dupuis, N. Przygodzki, S. De Bosscher et des psychologues et des professionnels de la justice.

### Compétences visées :

Connaître certains concepts clés de la criminologie et de la victimologie ;

Connaître les différents types de crimes, comprendre comment on les mesure et leurs conséquences sur les victimes

### Contenu :

Criminologie (20h) :

- . Définitions et domaine
- . Nature du crime : les différentes formes de criminalité
- . Mesure du crime : statistiques publiques et enquêtes de victimation

Victimologie (20h) :

- . Éléments terminologiques et historiques
- . Victimologie juridique
- . Victimologie clinique
- . Victimologie sociale

### 3 – Interventions éducatives et sociales

Responsable :

AS.Lassalle

Intervenants :

Céline Bages, Loris Schiaratura, Anne-sophie Lassalle

Compétences visées :

Identifier les champs d'investigation du psychologue spécialisé en Interventions éducatives et sociales. En comprendre les fondements théoriques et les principes d'intervention.

Contenu :

Différents thèmes seront abordés afin d'illustrer les champs d'investigation du psychologue spécialisé en Interventions éducatives et sociales. Notamment : Influences sociales et stigmatisation ; Ecole et apprentissages ; La parentalité, démarches participatives et développement communautaire ; Violence et conduites anti-sociales ; Approche socio-cognitive clinique du vieillissement.

### 4 – Neuropsychologie et Réhabilitation Cognitive

Responsable :

C.Moroni

Compétences visées :

Maîtriser les contraintes méthodologiques liées à la rééducation en neuropsychologie.

Contenu :

Présentation des principes régissant la rééducation en neuropsychologie (lignes de base, contrat de rééducation ...) et de plusieurs techniques à employer en fonction des capacités cognitives lésées.

## 5 – Neurocognition et Neuropsychologie de l'action et du langage

### Responsable :

Y.Delevoye

### Compétences visées :

Bases théoriques et neuropsychologiques des déficits concernant les actes moteurs volontaires.

Bases théoriques et neuropsychologiques de la production et de la compréhension du langage oral et écrit

Bases théoriques et neuropsychologiques des relations entre action, sémantique et langage

### Contenu :

Cette UE est une option d'approfondissement des connaissances dans le domaine de la neuropsychologie des relations entre action et langage.

### Bibliographie :

Motor Cognition: What actions tell the self de Marc Jeannerod (29 juin 2006)

Cognitive Psychology: A Student's Handbook de Michael W. Eysenck et Mark T. Keane (19 janvier 2010).

## 6 – Psychologie de la Santé : Maladie chronique et émotion

### Responsable :

D. Grynberg

### Compétences visées :

Développer des connaissances théoriques, des compétences techniques et méthodologiques dans le cadre de la maladie chronique et de la régulation des émotions nécessaires à une pratique de la psychologie de la santé, clinique de la santé, et de la recherche en santé.

### Contenu :

- Cours : Présentation des modèles d'analyse de situations cliniques et des modèles d'intervention d'aide spécifiques à la psychologie de la santé ou utilisés par ce courant. Seront plus particulièrement développés (1) les modèles théoriques et recherches

expérimentales sur l'empathie (émotionnelle, cognitive, comportementale) ainsi que leurs applications en santé, (2) les approches sur l'expression et la communication des émotions en situation interpersonnelles, (3) les modèles de compréhension du vécu subjectif de la maladie chronique.

- TD : Analyse de cas cliniques, d'articles empiriques, de dispositifs d'annonce, de soin médical et/ou d'accompagnement psychologique des personnes inscrites dans un parcours de maladie, en mettant l'accent sur l'apport et la critique de notions centrales en psychologie de la santé.

## 7 – Psychopathologie cognitive et expérimentale

### Responsable :

A Rousseau

### Intervenants :

A. Rousseau, S. Rusinek, F. Sgard

### Compétences visées :

Connaissances des principes généraux de la psychopathologie expérimentale (modèles et méthode d'analyse) ; Capacité de lecture critique des fondements empiriques de la psychopathologie ; Capacités à mener des entretiens d'évaluation guidés par les modèles (intégration des éléments transdiagnostiques, repérage des niveaux de base) ; Capacité à analyser les situations cliniques à la lumière des modèles empiriquement fondés (cf. rapport INSERM).

### Contenu :

Principes généraux de la psychopathologie expérimentale : modèles cognitifs de la dépression, de l'anxiété et des troubles du comportement (schémas, coping, transaction, éléments transdiagnostiques et différentiels, etc.). Fondements empiriques des modèles cognitifs des troubles psychologiques (méthodes et outils : applications des études à cas uniques en psychopathologie). Illustration de ces modèles par des situations cliniques (analyse fonctionnelle, utilisation des niveaux de base, conception empirique des cas).

### Bibliographie :

Cette liste sera complétée par des références données en cours en début de semestre.  
Barlow, D. (Ed, 2008). *Clinical Handbook of psychological disorders*. New York : Guildford.  
Van der Linden, M. & Ceschi, G. (Eds, 2008). *Traité de psychopathologie cognitive*. Tome I & Tome II. Marseille: Solal

## 8 – Psychothérapies et interventions de crises

### Responsable :

P.Antoine

### Intervenants :

P.Antoine et JL.Nandrino

### Compétences visées :

Les objectifs sont de former les étudiants à l'analyse des processus en psychothérapie et au cours des interventions de crise. Ils auront à développer une connaissance critique des définitions de la psychothérapie, découvrir les questionnements actuels sur les psychothérapies et acquérir les bases des psychothérapies brèves et des interventions de crise

### Contenu :

Ce cours est à la croisée d'un enseignement recherche et professionnalisant et constitue un pré-requis pour suivre les UE de psychothérapie ou de soins de support du master psychopathologie et psychologie de la santé. Les enseignements aborderont les trois thèmes suivants :

1. L'analyse des différents niveaux de preuve d'efficacité des psychothérapies, les distinctions entre efficacité et efficience, entre les approches nomothétiques et idiographiques, ainsi que sur le panel des études d'efficacité, de l'étude à cas unique aux méta-analyses en passant par les évolutions plus récentes des études de séries temporelles et des études de médiation. Sera abordée l'analyse des indications des psychothérapies, la distinction entre les approches diagnostiques et transdiagnostiques, l'extensivité et les limites des propositions de psychothérapie ainsi que les mésusages et les effets délétères des psychothérapies. Enfin les différents processus à l'œuvre en psychothérapie seront abordés, et notamment la distinction entre les facteurs liés aux thérapeutes et les facteurs liés à une technique donnée.
2. L'initiation à des stratégies thérapeutiques centrées sur le développement des capacités de résilience des patients et sur le déploiement de leurs investissements. Cette partie de l'enseignement aborde les principes des approches humanistes rogoriennes, les stratégies motivationnelles, la psychothérapie existentielle, les principes de la pleine conscience, l'approche fonctionnelle analytique et plus largement les thérapies contextuelles, la thérapie d'acceptation et d'engagement, ainsi que les développements actuels en psychothérapie positive.
3. L'initiation à la notion de crise suicidaire et à l'entretien clinique dans un contexte de crise suicidaire. La crise suicidaire sera définie, ainsi que les modes de prise en charge des

personnes à risque ou en situation de crise. L'enseignement intègrera la diversité des situations de crise suicidaire, notamment en tenant compte de l'âge (de l'adolescent/jeune adulte à la personne âgée) ou des contextes fragilisants. Il s'agira de savoir évaluer le risque suicidaire, connaître les conduites à tenir et les modes d'intervention psychologique en fonction du contexte. L'accent sera mis sur les situations de crise suicidaire en phase aiguë, sur le travail du clinicien aux urgences hospitalières et le travail thérapeutique auprès de patients présentant des pathologies psychiatriques à haut risque suicidaire.

### Bibliographie :

Ahn, H-N., Wampold, B.E. (2001). Where Oh Where Are the Specific Ingredients? A Meta-Analysis of Component Studies in Counseling and Psychotherapy, *Journal of Counseling Psychology*, 48, 251-257.

Barlow, D.H. (2010). Negative Effects From Psychological Treatments, *American Psychologist* 65, 13–20.

Borckardt, J.J., Nash, M.R., Murphy, M.D., Moore, M., Shaw, D., O'Neil, P. (2008). Clinical Practice as Natural Laboratory for Psychotherapy Research, *American Psychologist*, 63, 77–95.

Lecomte, C., Savard, R., Drouin, M.-S., Guillon V. (2004). Qui sont les psychothérapeutes efficaces? Implications pour la formation en psychologie, *Revue québécoise de psychologie*, 25, 73-102.

Hayes, S. C. (2002). Acceptance, mindfulness, and science. *Clinical Psychology: Science and Practice*, 9(1), 101-106.

Baer, R. A. (Ed.). (2005). *Mindfulness-based treatment approaches: Clinician's guide to evidence base and applications*. New York: Academic Press.

Duckworth A.L., Steen T.A., & Seligman M.E.P. (2005). Positive Psychology in Clinical Practice. *Annual Review of Clinical Psychology*, 1: 629-651.

Miller, W.R. and Rollnick, S. (2002). *Motivational Interviewing: Preparing People to Change*, 2nd ed. NY: Guilford Press.

Kleespies, P. M., & Dettmer, E. L. (2000). An evidence-based approach to evaluating and managing suicidal emergencies. *Journal of Clinical Psychology*, 56, 1109-1130.

## 9 – Psychologie du travail, qualité de vie et organisations

### Responsable :

P.Desrumaux

### Intervenants :

Pascale Desrumaux, Sabine DeBosscher, Eric Dose, Véronique Léoni

### Compétences visées :

L'étudiant pourra s'approprier les connaissances relatives à la qualité de vie au travail et aux facteurs favorisant ou empêchant la qualité de vie au travail. Il prendra connaissance des courants et théories relatifs à la qualité de vie et au bien-être au travail, à la (re)connaissance de soi (schémas et estime de soi, autoefficacité, identité...). Ces concepts sont abordés dans des problématiques de valorisation ou de santé au travail (burnout, harcèlement, conciliation...), de relations au travail.

Le but est :

- d'acquérir une connaissance des modèles et problématiques explorant la qualité de vie, la santé au travail et la reconnaissance de l'individu au travail, sa dynamique identitaire et de comprendre l'impact des contextes professionnels
- de maîtriser les outils de mesure (estime, auto-efficacité, auto-présentation, bien-être).

### Contenu :

Qualité de vie au travail, théories du bien-être et de la détresse au travail et facteurs de développement ou de frein. Approches du soi, de l'estime de soi, de l'autoefficacité et leurs domaines d'application (travail, chômage..). Les outils de mesure (estime de soi, auto-présentation et diagnostics de la qualité de vie et du stress). Harcèlement moral, justice des organisations et ses conséquences

Conséquences des types d'organisation sur la QV au travail et hors travail, travail des femmes

Qualité de vie, flexibilité, précarité

### Bibliographie :

André, C & Lelord, F. (2002). L'estime de soi. Paris : Jacob.

Bernaud, JL, Lhotellier, L, Sovet, L., Arnoux-Nicolas, C et al.(2015). Psychologie de l'accompagnement Concepts et outils pour développer le sens de la vie et du travail Paris : Dunod

Closon, C. & Lourel, M. (2012). L'interface vie de travail - vie privée. Questions en chantier. Paris : L'Harmattan.

Cornet, A. Laufer, J & Belghiti-Mahut, S. (2008). GRH et genre : les défis de l'égalité hommes-femmes. Paris : Vuibert.

Colombat, P. (2012). Qualité de vie au travail et management participatif. Rueil-Malmaison : éditions Lamarre.

Desrumaux, P. (2011). Le harcèlement moral au travail : réponses psychosociales, organisationnelles et cliniques. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Desrumaux, P., Vonthron, A.-M., & Pohl, S. (2011). Qualité de vie, risques et santé au travail. Paris : L'harmattan.

Laufer, J. (2014). L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Paris : La Découverte.

Martinot, D. (1995). Le soi : les approches psychosociales. Grenoble : Presses Universitaires.

Majer, V, Salengro, P., DiFabio, A & Lemoine, C (2015-16). Facteurs de la santé au travail : du bien-être au mal-être. Paris : L'Harmattan.

Numéro spécial de la revue Travail, Genre et Sociétés. Maudite conciliation, numéro 24 (2010). Paris : La Découverte.

Pohl, S., Desrumaux, P., & Vonthron, A-M. (2012). Jugement socio-professionnel, innovation et efficacité au travail. Paris : L'harmattan.

Truchot, d (2014). Epuisement professionnel et burnout , Concepts, modèles, interventions Didier Truchot Paris : Dunod.

Vonthron, A.-M., Pohl, S., & Desrumaux, P. (2011). Développement des identités, des compétences et des pratiques professionnelles. Paris : L'harmattan.

## 10 – Handicaps, troubles du développement et des apprentissages

### Responsable :

Y.Courbois

### Compétences visées :

Connaître les situations de handicap qui résultent des troubles du développement ;  
Connaître les traitements cognitifs sous jacents aux troubles d'apprentissage

### Contenu :

Modèles du handicap, Déficience intellectuelle : diagnostic, épidémiologie, théories déficitaires, théories développementales, développement émotionnel et social. Introduction aux troubles envahissants du développement. Introduction aux handicaps moteurs et sensoriels. Analyse des troubles d'apprentissage langagiers et visuo-spatiaux: prévalence, épidémiologie, évaluation, modèles théoriques et traitements cognitifs sous-jacents.

## 11 – Ergonomie et intervention

### Responsable :

J.Forrierre

### Contenu :

Cette UE vise à approfondir certains cadres conceptuels et à présenter certains thèmes et méthodes spécifiques à l'intervention dans le cadre de l'analyse ergonomique du travail. Seront plus particulièrement abordés les questions de développement de l'activité de travail dans le temps (horaires atypiques, vieillissement), la dimension collective de l'activité, les modèles d'analyse des communications dans le travail et les modèles d'analyse cognitive des activités finalisées.

### Bibliographie :

Falzon, P. (2004). Ergonomie. Paris: PUF

Hoc J.M. & Darses F. (2004). *Psychologie ergonomique : tendances actuelles*. Le Travail Humain. PUF.

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Durrafourg, J., & Kerguelen, A. (2006). Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie. Lyon : ANACT.

Leplat, J. (2000). L'analyse psychologique de l'activité en ergonomie. Aperçu sur son évolution, ses modèles et ses méthodes. Toulouse : Octarès.

Quéinnec, Y., Teiger, C. et de Terssac, G. (2008). Repères pour négocier le travail posté (3ème éd.). Toulouse, France : Octarès.

## 12 – Evaluation et Travail : perspectives différentielles

### Responsable :

L.Remy

### Pré requis :

UE « Perspectives différentielles dans le champ du travail » de Licence vivement recommandées.

### Compétences visées :

Approfondissement des connaissances d'objets d'études et des méthodes en psychologie différentielle dans le champ du travail.

Contenu :

Enseignements théoriques permettant la présentation des principaux modèles d'évaluation des personnes et des groupes dans le champ du travail (recrutement, orientation professionnelle,...). Enseignements méthodologiques appliqués au domaine de l'évaluation : présentation d'épreuves.

## **13 – Interventions comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte**

Responsable :

V.Riviere

Compétences visées :

Mettre en place des interventions comportementales adaptées.

Contenu :

Différents thèmes seront étudiés permettant d'appréhender les différentes missions du psychologue. Présentation des différents types d'interventions comportementales rencontrées sur le terrain.

## **UE 7 – Option de spécialisation 2**

Responsable :

Un choix parmi les 13 ci-dessus

# CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1

## Qu'est-ce que le C2i Niveau 1 ?

Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) est une certification nationale qui atteste et valorise vos compétences informatiques et comporte 5 domaines. En continuité avec le B2i des études secondaires, il se prépare au cours de la licence, mais il est également accessible aux étudiants de master et de doctorat.

Le C2i niveau 1 apporte aux étudiants les compétences qui leur sont utiles tout au long de leur parcours universitaire. Et c'est bien entendu un élément supplémentaire sur le CV, apprécié des recruteurs.

Le C2i niveau 1 est aussi une première étape dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

**Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs** : une utilisation optimale d'un ordinateur personnel (environnement, sécurisation des données...), une maîtrise des outils bureautiques, une utilisation efficace des services d'Internet et de recherche documentaire, une mise en pratique du travail collaboratif à distance (plate-forme, wiki, blog...), une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

La certification C2i niveau 1 est fortement recommandée pour s'inscrire aux formations préparant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. **La préparation à la certification peut être effectuée en s'inscrivant à l'unité d'enseignement « UE10-Préparation au C2i niveau 1 »** (ou similaire), proposée dans la plupart des cursus à partir du S2 jusqu'au S6.

Pour les candidats en autoformation, la certification comporte des épreuves organisées deux fois dans l'année (chaque fin de semestre). Si vous ne validez pas la totalité des épreuves au cours d'une année, vous pouvez vous réinscrire l'année suivante, vous gardez le bénéfice des domaines acquis pour une durée de 3 ans.

**c2i.contact@univ-lille3.fr** ou reportez-vous sur le site de l'université Lille 3 à la **rubrique « C2i »**.

## Pôle LANSAD

Le pôle LANSAD, intégré à l'UFR de langues LLCE, coordonne la formation en Langues pour les Spécialistes des Autres Disciplines, proposée en UE9.

En anglais et en espagnol, vous intégrerez un groupe spécifique à votre UFR. Pour toutes les autres langues offertes à Lille 3, les groupes seront proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

A partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique). La passation de la certification CLES est encouragée (cf. rubrique CLES) ainsi que le recours au Centre de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues. Pour tout renseignement, contactez : [ufr-llce.lansad@univ-lille3.fr](mailto:ufr-llce.lansad@univ-lille3.fr).

## **LE CLES**

Le CLES, une certification nationale qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues, est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, à plusieurs niveaux :

- CLES 1 : correspond au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – Utilisateur indépendant, peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES 2 : niveau B2 du CECRL Utilisateur indépendant, peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES 3 : niveau C1 du CECRL. Utilisateur expérimenté, peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle

La préparation aux épreuves du CLES peut se faire en autoformation complète ou tutorée à partir de modules de formation spécifiques, accessibles sur le site du Centre de Ressources en Langues (CRL). Préalablement à votre inscription, il est recommandé d'effectuer une évaluation de votre niveau au moyen d'un test de positionnement disponible au CRL. Les épreuves du CLES évaluent 4 compétences : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production écrite, production orale (CLES 1) ou interaction orale (CLES2 et 3). L'obtention du CLES suppose la validation de chaque compétence.

Pour plus d'informations, contactez : [cles.contact@univ-lille3.fr](mailto:cles.contact@univ-lille3.fr) ou reportez-vous sur le site Lille 3 et sur le site CLES national (<http://www.certification-cles.fr/>)

# LES SERVICES A L'ETUDIANT

<b>SERVICES A L'ÉTUDIANT</b>	
Ligne générale Lille 3 : 03.20.41.60.00   Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
<b>MAISON DE L'ÉTUDIANT</b>	
<p><b>SCOLARITÉ   DAEVU</b></p> <p><b>Accueil général étudiant</b> 03.20.41.62.10</p> <p><b>Service des Inscriptions</b> 03.20.41.60.35   <a href="mailto:scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr">scolarite.inscriptions@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Service des diplômes</b> 03.20.41.62.38</p> <p><b>Bureau de la Vie Étudiante</b> 03.20.41.70.96   <a href="mailto:daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr">daevu.vie-etudiante@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Relais Handicap</b> 03.20.41.62.09   <a href="mailto:relais.handicap@univ-lille3.fr">relais.handicap@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>SANTÉ   Centre de santé de l'étudiant</b> 03.20.19.02.70</p>	<p><b>SUAIO   BAIP</b></p> <p><b>Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b> 03.20.41.62.46   <a href="mailto:suaio@univ-lille3.fr">suaio@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b> 03.20.41.63.43   <a href="mailto:baip@univ-lille3.fr">baip@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>INTERNATIONAL</b></p> <p><b>Service des Relations Internationales</b> <i>Étudiants arrivants</i> : 03 20 41 66 67 / 63 92 <a href="mailto:incoming@univ-lille3.fr">incoming@univ-lille3.fr</a> <i>Étudiants partants</i> : 03 20 41 63 91 / 63 41 <a href="mailto:erasmus@univ-lille3.fr">erasmus@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b> 03.20.41.63.83   <a href="mailto:defi@univ-lille3.fr">defi@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b> 03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:baei@univ-lille3.fr">baei@univ-lille3.fr</a></p>
<b>BÂTIMENT F</b>	<b>BÂTIMENT A</b> (Entrée face parking Kino)
<p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b></p> <p><b>École doctorale Régionale SHS</b> 03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-ulnf.fr">sec-edshs@pres-ulnf.fr</a></p>	<p><b>FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</b></p> <p><b>Service de Validation des Acquis et de l'expérience professionnelle (SUVAC)</b> 03.20.41.72.84 / 70 95   <a href="mailto:suvac@univ-lille3.fr">suvac@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Service de Formation Continue et d'Éducation Permanente (FCEP)</b> 03.20.41.72.72   <a href="mailto:fcep@univ-lille3.fr">fcep@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b> 03.20.41.62.28   <a href="mailto:sead@univ-lille3.fr">sead@univ-lille3.fr</a></p>
<b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b>	
<p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b> 03.20.41.70.00   <a href="mailto:scd.accueil@univ-lille3.fr">scd.accueil@univ-lille3.fr</a></p>	
<b>HALL BÂTIMENT A</b>	
<p><b>Action Culture</b> 03.20.41.60.25</p>	<p><b>SUAPS</b> (sports) 03.20.41.62.69 <a href="mailto:suaps@univ-lille3.fr">suaps@univ-lille3.fr</a></p>

action-culture@univ-lille3.fr		
-------------------------------	--	--



# PRÉVENTION DU HARCELEMENT SEXUEL

L'université, lieu de formation et de recherche, se doit de respecter et de faire respecter les droits de ses personnels et de ses usagers et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun-e. La création de la Cevihs marque l'engagement de l'université dans la promotion d'un environnement exempt de discrimination et de violence, et réaffirme les principes d'égalité auxquels l'université est attachée.

La « Cellule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS), prévention des comportements abusifs » a été créée à l'université Charles de Gaulle Lille 3, en application des recommandations de la note ministérielle du 21 octobre 2005.

## **Une représentation de la diversité de la communauté universitaire**

La CEVIHS est composée de 15 à 20 membres représentatifs de la diversité de la communauté universitaire, nommés par le président de l'université sur proposition de la chargée de mission pour un mandat de deux ans (un an pour les étudiants) renouvelable. La cellule peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter. La coordination des travaux de la CEVIHS qui peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter, est assurée par le ou la responsable de la cellule.

## **Des missions de prévention et d'accompagnement**

La CEVIHS n'est pas une instance disciplinaire. A ce titre, elle n'instruit pas les dossiers « à charge » ou « à décharge » mais informe et conseille la victime déclarée de harcèlement sexuel dans ses démarches personnelles de prise en charge adaptée et/ou de poursuites à l'encontre de l'auteur présumé des faits.

## **Son rôle est :**

- de diffuser les informations relatives au harcèlement sexuel, notamment sur les droits, démarches et recours, par tous moyens à sa disposition ;
- d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des membres de la communauté universitaire, victimes ou témoins d'actes de harcèlement sexuel ;
- d'agir de manière à dissuader l'apparition ou la persistance des comportements abusifs ;
- de faire toutes propositions au conseil d'administration de l'université ayant rapport à la prévention des comportements abusifs entrant dans son champ de compétences.

## **Une garantie de confidentialité et d'objectivité**

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, les membres de la cellule se sont engagés à respecter les règles déontologiques de la charte qu'ils ont signée, et à suivre une formation.

Nathalie Coulon  
*Coordinatrice de la Cevihs*

Pour un conseil, une information, une demande d'aide,  
[cevihs@univ-lille3.fr](mailto:cevihs@univ-lille3.fr)  
[www.univ-lille3.fr/fr/cellule-harcelement-sexuel](http://www.univ-lille3.fr/fr/cellule-harcelement-sexuel)

# Code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996 actualisé en février 2012.

## PRESENTATION

Le Code de Déontologie des Psychologues signé le 22 mars 1996 par l'AEPU (Association des Enseignants de Psychologie des Universités), l'ANOP (Association Nationale des Organisations de Psychologues) et la SFP (Société Française de Psychologie) puis adopté par 28 organisations de psychologues a représenté un moment particulièrement fort de la structuration identitaire de la profession en France. Ce code a été édité et diffusé à plus de 20 000 exemplaires de mars 1998 à mars 2000. Les associations signataires renonçaient à tous droits de propriété et autorisaient la reproduction du code sous réserve que soient mentionnés leurs noms et la date du document.

L'adoption du Code de déontologie par les psychologues a été suivie par la mise en place en 1997 de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP), par la Commission Inter organisationnelle Représentative (CIR) composée de la plupart des organisations signataires du Code. L'une de missions de la CNCDP était de veiller à l'actualisation du Code.

En 2003 lorsque la plupart des organisations signataires du code de déontologie des psychologues crée la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP), la CNCDP devient commission de la Fédération (qui a pris le relais de l'ANOP). La FFPP veille à la stricte autonomie du fonctionnement de la CNCDP.

La CNCDP a largement diffusé dans la communauté ses bilans annuels de fonctionnement. Bilans que l'on peut consulter sur les sites des organisations de psychologues. C'est sur la base des analyses et remarques de la CNCDP que le travail du groupe de réécriture du code s'est organisé.

Les difficultés rencontrées par la CNCDP pour formuler certains avis en raison des limites et des insuffisances du Code de 1996 ont déterminé la réécriture de quelques articles. Par ailleurs, ses limites dans sa capacité à faire respecter le Code a initié une réflexion autour de la réglementation.

Sur la base de ces constats, la FFPP invite en 2004 les organisations de psychologues à s'atteler à ce travail de réécriture. Par ailleurs, lors de la table ronde professionnelle organisée par le Journal des Psychologues au cours de son forum du 23 au 25 novembre 2006 en Avignon, la FFPP en présence de la SFP, du SNP, du SPEL, de l'AFPS, de l'AEPU, du RNP, lance un appel aux organisations pour qu'une coopération s'établisse entre elles. La SFP prend l'initiative d'organiser le 10 février 2007 la première réunion inter organisationnelle. Celle-ci engage une réflexion pour rendre le code opposable et entreprend une réécriture du code prévue dès 1996.

En 2009, les organisations se regroupent dans le GIRÉDÉP (Groupe Inter organisationnel de Règlementation de la Déontologie des Psychologues) pour mener de concert ces deux tâches.

En Septembre 2011, le GIRÉDÉP soumet son dernier projet de réécriture à tous les psychologues et les invite à participer à ce travail en le soumettant à leur réflexion critique. De nombreuses remarques ont été faites par des psychologues individuellement ou rassemblés. Des psychologues de tous les champs d'activité et de tous les secteurs professionnels. Qu'ils soient ici remerciés de leur contribution riche. Une commission composée des membres du GIRÉDÉP a examiné chaque proposition en vue d'une rédaction finale.

La présentation publique, signature et perspectives s'est déroulée le 4 février 2012 Auditorium de l'Hôpital Européen Georges POMPIDOU 20 rue LEBLANC PARIS 15è  
Membres du GiRéDÉP :

ACOP-F; AEPU; AFPEN; AFPL; AFPSA; AFPTO; ANaPS; ANPEC; APFC; A.Psy.G; Co-Psy-SNES (FSU); CPCN Ile de France; CPCN Atlantique; CPCN Languedoc- Roussillon; FFPP ;Institut P. Janet; Psylihos; SFP; SFPS; SNPES-PJJ-FSU ; SPPN; SNPsyEN (UNSA Education)

## CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

France

Adopté en MARS 1996 par l'AEPU, l'ANOP et la SFP puis par 28 organisations ou associations de psychologues. Actualisé et proposé à signature en FEVRIER 2012.

L'avant propos qui suit a été rédigé lors de la rédaction du Code de déontologie des psychologues en mars 1996. Il pose le contexte de sa rédaction, son historique, l'impératif social toujours actuel, la responsabilité du psychologue.

Il y avait nécessité d'actualiser ce Code et de prendre en compte les remarques formulées par la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP).

L'esprit du Code et sa structure ont été respectés. Le travail de réécriture s'est focalisé sur une expression claire avec une idée par article. C'est en 2004 qu'a débuté le travail de réécriture. Huit ans après, la communauté professionnelle est invitée à adopter le Code de Mars 1996 actualisé.

### AVANT PROPOS

#### LA REFONTE DU CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES : UN IMPERATIF SOCIAL

En matière de déontologie des psychologues, le seul texte de référence commune est le texte adopté en 1961 par la S.F.P. Considérant les changements intervenus en 35 ans au sein de la société dans l'exercice professionnel des psychologues, il apparaît qu'un écart s'est creusé entre les dispositions générales de ce texte et la réalité concrète des situations professionnelles. A l'éclairage des propositions faites par l'A.N.O.P. en 1987, une simple révision visant à combler cet écart n'est pas suffisante puisqu'une autre carence existe: faute de préciser les finalités de l'action des psychologues et de définir la spécificité de leur champ professionnel, le texte de 1961 ne permettait pas de fonder les obligations qui

découlent de cet exercice, leur pertinence et leur force d'usage. Or la loi sur la protection de l'usage du titre est une étape décisive qui marque la reconnaissance, par la société, d'une réelle inscription sociale de la profession et du champ de la psychologie. A partir de l'expérience et des connaissances acquises il devient donc nécessaire de procéder à une refonte de ce Code.

Cette refonte est d'autant plus urgente que l'exercice professionnel de la psychologie s'est largement diversifié. Plus l'inscription sociale de la discipline se confirme, plus grandes sont les responsabilités, rendant plus difficile le maintien d'une réflexion éthique, qui fonde pourtant l'essence même de la compétence. Par ailleurs, la loi de 1985 a concrétisé l'existence d'une communauté professionnelle aux contours flous du fait des spécialisations et de leur cloisonnement.

Si chacun, au sein d'une profession, demeure responsable de ses actions, celles-ci peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble de cette profession quant à la crédibilité et la reconnaissance des compétences professionnelles. Cette solidarité de fait crée de nouvelles responsabilités réciproques : collectives envers chacun, individuelles envers la collectivité. En outre, cette loi prise " au titre des mesures de protection sociale " vise à sauvegarder les usagers et la société des abus et mésusages de la psychologie. Les professionnels sont donc, de fait, chargés de définir les règles qui caractérisent ces abus et mésusages, et de les prévenir. Il ressort de tous ces points que la nécessité d'un Code n'est plus seulement issue de l'aspiration morale des psychologues eux-mêmes, mais qu'elle est appelée par les exigences nouvelles émanant du législateur, donc de la cité.

**LA REFONTE DE LEUR CODE DE DEONTOLOGIE : UN ENJEU POUR L'AVENIR DES PSYCHOLOGUES.**

Si la communauté professionnelle n'assumait pas ses responsabilités, la protection du titre ne saurait se justifier durablement. Or ces responsabilités ne concernent pas seulement le respect des valeurs partagées quant à la mise en oeuvre des pratiques, mais, plus centralement, les buts que servent ces moyens. C'est, à ce point, la question de la fonction sociale des psychologues qui est posée, la question aussi de leur utilité au regard de l'intérêt collectif. Si l'enracinement social de la psychologie a placé la profession devant de nouveaux problèmes, les changements sociaux mettent à l'épreuve les repères collectifs traditionnels et font apparaître des demandes de plus en plus complexes et contradictoires. Aussi la psychologie et ses applications peuvent-elles être l'objet d'exigences paradoxales fortes, entre la demande de résolution magique des problèmes personnels et la volonté de maîtrise technologique des êtres humains. Dans ce contexte, les psychologues ont non seulement à mettre en évidence les règles qui guident leur action professionnelle et à clarifier les valeurs qui s'en dégagent, mais aussi à définir leurs limites face aux demandes sociales - qu'elles viennent des personnes ou des institutions -, et à affirmer leurs engagements éthiques.

L'existence d'un Code reconnu et porté par tous est donc, de tous ces points de vue, un enjeu quant à l'affirmation de la fonction sociale des psychologues et quant à leur avenir individuel et collectif. Nombreux d'ailleurs sont les psychologues qui aspirent à refonder

ce qui, par delà les singularités, inspire et légitime leur spécificité. Des professionnels de la psychologie se sont mis au travail, avec l'objectif d'associer le plus grand nombre de psychologues à cette tâche, afin que le nouveau Code puisse être validé et adopté par la profession.

La présente proposition émane de cette réflexion commune sur les nécessités et l'urgence d'une refonte du Code de Déontologie des Psychologues. Ces derniers ainsi que leurs organisations, ont donc été appelés à apporter leur contribution, en connaissance de cause, et en conscience de leurs responsabilités.

Actualisation du Code de déontologie des psychologues de mars 1996.

Février 2012

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

**PREAMBULE**

L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'article 44 de la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 complété par l'article 57 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 qui fait obligation aux psychologues de s'inscrire sur les listes ADELI.

Le présent Code de déontologie est destiné à servir de règle aux personnes titulaires du titre de psychologue, quels que soient leur mode et leur cadre d'exercice, y compris leurs activités d'enseignement et de recherche. Il engage aussi toutes les personnes, dont les enseignants-chercheurs en psychologie (16ème section du Conseil National des Universités), qui contribuent à la formation initiale et continue des psychologues. Le respect de ces règles protège le public des mésusages de la psychologie et l'utilisation de méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie.

Les organisations professionnelles signataires du présent Code s'emploient à le faire connaître et à s'y référer. Elles apportent, dans cette perspective, soutien et assistance à leurs membres.

## PRINCIPES GENERAUX

La complexité des situations psychologiques s'oppose à l'application automatique de règles. Le respect des règles du présent Code de Déontologie repose sur une réflexion éthique et une capacité de discernement, dans l'observance des grands principes suivants :

Principe 1 : Respect des droits de la personne

Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. Il favorise l'accès direct et libre de toute personne au psychologue de son choix. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret

professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même.

#### Principe 2 : Compétence

Le psychologue tient sa compétence :

- de connaissances théoriques et méthodologiques acquises dans les conditions définies par la loi relative à l'usage professionnel du titre de psychologue;
- de la réactualisation régulière de ses connaissances;
- de sa formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui.

Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières. Il définit ses limites propres compte tenu de sa formation et de son expérience. Il est de sa responsabilité éthique de refuser toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. Quel que soit le contexte de son intervention et les éventuelles pressions subies, il fait preuve de prudence, mesure, discernement et impartialité.

#### Principe 3 : Responsabilité et autonomie

Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle.

Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en oeuvre et des avis qu'il formule. Il peut remplir différentes missions et fonctions : il est de sa responsabilité de les distinguer et de les faire distinguer.

#### Principe 4 : Rigueur

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée et d'une argumentation contradictoire de leurs fondements théoriques et de leur construction. Le psychologue est conscient des nécessaires limites de son travail.

#### Principe 5 : Intégrité et probité

Le psychologue a pour obligation de ne pas exploiter une relation professionnelle à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique.

#### Principe 6 : Respect du but assigné

Les dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement. En construisant son intervention dans le respect du but assigné, le psychologue prend notamment en considération les utilisations qui pourraient en être faites par des tiers.

## TITRE I- L'EXERCICE PROFESSIONNEL

### CHAPITRE I DEFINITION DE LA PROFESSION

Article 1 : Le psychologue exerce différentes fonctions à titre libéral, salarié du secteur public, associatif ou privé. Lorsque les activités du psychologue sont exercées du fait de sa qualification, le psychologue fait état de son titre.

Article 2 : La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur les composantes psychologiques des individus considérés isolément ou collectivement et situés dans leur contexte.

Article 3 : Ses interventions en situation individuelle, groupale ou institutionnelle relèvent d'une diversité de pratiques telles que l'accompagnement psychologique, le conseil, l'enseignement de la psychologie, l'évaluation, l'expertise, la formation, la psychothérapie, la recherche, le travail institutionnel. Ses méthodes sont diverses et adaptées à ses objectifs. Son principal outil est l'entretien.

### CHAPITRE II LES CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Article 4 : Qu'il travaille seul ou en équipe, le psychologue fait respecter la spécificité de sa démarche et de ses méthodes. Il respecte celles des autres professionnels.

Article 5 : Le psychologue accepte les missions qu'il estime compatibles avec ses fonctions et ses compétences.

Article 6 : Quand des demandes ne relèvent pas de sa compétence, il oriente les personnes vers les professionnels susceptibles de répondre aux questions ou aux situations qui lui ont été soumises.

Article 7 : Les obligations concernant le respect du secret professionnel s'imposent quel que soit le cadre d'exercice.

Article 8 : Lorsque le psychologue participe à des réunions pluri professionnelles ayant pour objet l'examen de personnes ou de situations, il restreint les informations qu'il échange à celles qui sont nécessaires à la finalité professionnelle. Il s'efforce, en tenant compte du contexte, d'informer au préalable les personnes concernées de sa participation à ces réunions.

Article 9 : Avant toute intervention, le psychologue s'assure du consentement libre et éclairé de ceux qui le consultent ou qui participent à une évaluation, une recherche ou une expertise. Il a donc l'obligation de les informer de façon claire et intelligible des objectifs, des modalités, des limites de son intervention et des éventuels destinataires de ses conclusions.

Article 10 : Le psychologue peut recevoir à leur demande, des mineurs ou des majeurs protégés par la loi en tenant compte de leur statut, de leur situation et des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 11 : L'évaluation, l'observation ou le suivi au long cours auprès de mineurs ou de majeurs protégés proposés par le psychologue requièrent outre le consentement éclairé

de la personne, ou au moins son assentiment, le consentement des détenteurs de l'autorité parentale ou des représentants légaux.

Article 12 : Lorsque l'intervention se déroule dans un cadre de contrainte ou lorsque les capacités de discernement de la personne sont altérées, le psychologue s'efforce de réunir les conditions d'une relation respectueuse de la dimension psychique du sujet.

Article 13 : Les avis du psychologue peuvent concerner des dossiers ou des situations qui lui sont rapportées. Son évaluation ne peut cependant porter que sur des personnes ou des situations qu'il a pu lui-même examiner.

Article 14 : Dans toutes les situations d'évaluation, quel que soit le demandeur, le psychologue informe les personnes concernées de leur droit à demander une contre évaluation.

Article 15 : Le psychologue n'utilise pas de sa position à des fins personnelles, de prosélytisme ou d'aliénation économique, affective ou sexuelle d'autrui.

Article 16 : Le psychologue présente ses conclusions de façon claire et compréhensible aux intéressés.

Article 17 : Lorsque les conclusions du psychologue sont transmises à un tiers, elles répondent avec prudence à la question posée et ne comportent les éléments d'ordre psychologique que si nécessaire. La transmission à un tiers requiert l'assentiment de l'intéressé ou une information préalable de celui-ci.

Article 18 : Le psychologue n'engage pas d'intervention ou de traitement impliquant des personnes auxquelles il est personnellement lié. Dans une situation de conflits d'intérêts, le psychologue a l'obligation de se récuser.

Article 19 : Le psychologue ne peut se prévaloir de sa fonction pour cautionner un acte illégal et son titre ne le dispense pas des obligations de la loi commune. Dans le cas de situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité psychique ou physique de la personne qui le consulte ou à celle d'un tiers, le psychologue évalue avec discernement la conduite à tenir en tenant compte des dispositions légales en matière de secret professionnel et d'assistance à personne en péril. Le psychologue peut éclairer sa décision en prenant conseil auprès de collègues expérimentés.

Article 20 : Les documents émanant d'un psychologue sont datés, portent son nom, son numéro ADELI, l'identification de sa fonction, ses coordonnées professionnelles, l'objet de son écrit et sa signature. Seul le psychologue auteur de ces documents est habilité à les modifier, les signer ou les annuler. Il refuse que ses comptes rendus soient transmis sans son accord explicite et fait respecter la confidentialité de son courrier postal ou électronique.

Article 21 : Le psychologue doit pouvoir disposer sur le lieu de son exercice professionnel d'une installation convenable, de locaux adéquats pour préserver la confidentialité, de moyens techniques suffisants en rapport avec la nature de ses actes professionnels et des personnes qui le consultent.

Article 22 : Dans le cas où le psychologue est empêché ou prévoit d'interrompre son activité, il prend, avec l'accord des personnes concernées, les mesures appropriées pour que la continuité de son action professionnelle puisse être assurée.

### CHAPITRE III LES MODALITES TECHNIQUES DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Article 23 : La pratique du psychologue ne se réduit pas aux méthodes et aux techniques employées. Elle est indissociable d'une appréciation critique et d'une mise en perspective théorique de ces techniques.

Article 24 : Les techniques utilisées par le psychologue à des fins d'évaluation, de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées et sont actualisées.

Article 25 : Le psychologue est averti du caractère relatif de ses évaluations et interprétations. Il prend en compte les processus évolutifs de la personne. Il ne tire pas de conclusions réductrices ou définitives concernant les ressources psychologiques et psychosociales des individus ou des groupes.

Article 26 : Le psychologue recueille, traite, classe, archive, conserve les informations et les données afférentes à son activité selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il en est de même pour les notes qu'il peut être amené à prendre au cours de sa pratique professionnelle. Lorsque ces données sont utilisées à des fins d'enseignement, de recherche, de publication ou de communication, elles sont impérativement traitées dans le respect absolu de l'anonymat.

Article 27 : Le psychologue privilégie la rencontre effective sur toute autre forme de communication à distance et ce quelle que soit la technologie de communication employée. Le psychologue utilisant différents moyens télématiques (téléphone, ordinateur, messagerie instantanée, cybercaméra) et du fait de la nature virtuelle de la communication, explique la nature et les conditions de ses interventions, sa spécificité de psychologue et ses limites.

Article 28 : Le psychologue exerçant en libéral fixe librement ses honoraires, informe ses clients de leur montant dès le premier entretien et s'assure de leur accord.

### CHAPITRE IV LES DEVOIRS DU PSYCHOLOGUE ENVERS SES PAIRS

Article 29 : Le psychologue soutient ses pairs dans l'exercice de leur profession et dans l'application et la défense du présent Code. Il répond favorablement à leurs demandes de conseil et d'aide dans les situations difficiles, notamment en contribuant à la résolution des problèmes déontologiques.

Article 30 : Le psychologue respecte les références théoriques et les pratiques de ses pairs pour autant qu'elles ne contreviennent pas aux principes généraux du présent Code. Ceci n'exclut pas la critique argumentée.

Article 31 : Lorsque plusieurs psychologues interviennent dans un même lieu professionnel ou auprès de la même personne, ils se concertent pour préciser le cadre et l'articulation de leurs interventions.

## CHAPITRE V LE PSYCHOLOGUE ET LA DIFFUSION DE LA PSYCHOLOGIE

Article 32 : Le psychologue a une responsabilité dans la diffusion de la psychologie et de l'image de la profession auprès du public et des médias. Il fait une présentation de la psychologie, de ses applications et de son exercice en accord avec les règles déontologiques de la profession. Il use de son droit de rectification pour contribuer au sérieux des informations communiquées au public.

Article 33 : Le psychologue fait preuve de discernement, dans sa présentation au public, des méthodes et techniques psychologiques qu'il utilise. Il informe le public des dangers potentiels de leur utilisation et instrumentalisation par des non psychologues. Il se montre vigilant quant aux conditions de sa participation à tout message diffusé publiquement.

### TITRE II LA FORMATION DES PSYCHOLOGUES

Article 34 : L'enseignement de la psychologie respecte les règles déontologiques du présent Code. En conséquence, les institutions de formation :

- diffusent le Code de Déontologie des Psychologues aux étudiants en psychologie dès le début de leurs études ;
- fournissent les références des textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- s'assurent que se développe la réflexion sur les questions éthiques et déontologiques liées aux différentes pratiques : enseignement, formation, pratique professionnelle, recherche.

Article 35 : Le psychologue enseignant la psychologie ne participe qu'à des formations offrant des garanties scientifiques sur leurs finalités et leurs moyens.

Article 36 : Les formateurs ne tiennent pas les étudiants pour des patients ou des clients. Ils ont pour seule mission de les former professionnellement, sans exercer sur eux une quelconque pression.

Article 37 : L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique. Il bannit nécessairement l'endoctrinement et le sectarisme.

Article 38 : L'enseignement de la psychologie fait une place aux disciplines qui contribuent à la connaissance de l'homme et au respect de ses droits, afin de préparer les étudiants à aborder les questions liées à leur futur exercice dans le respect des connaissances disponibles et des valeurs éthiques.

Article 39 : Il est enseigné aux étudiants que les procédures psychologiques concernant l'évaluation des personnes et des groupes requièrent la plus grande rigueur scientifique et éthique dans le choix des outils, leur maniement - prudence, vérification - et leur utilisation - secret professionnel et confidentialité -. Les présentations de cas se font dans le respect de la liberté de consentir ou de refuser, de la dignité et de l'intégrité des personnes présentées.

Article 40 : Les formateurs, tant universitaires que praticiens, veillent à ce que leurs pratiques, de même que les exigences universitaires - mémoires de recherche, stages,

recrutement de participants, présentation de cas, jurys d'examens, etc. - soient conformes à la déontologie des psychologues. Les formateurs qui encadrent les stages, à l'Université et sur le terrain, veillent à ce que les stagiaires appliquent les dispositions du Code, notamment celles qui portent sur la confidentialité, le secret professionnel, le consentement éclairé. Les dispositions encadrant les stages et les modalités de la formation professionnelle (chartes, conventions) ne doivent pas contrevenir aux dispositions du présent Code.

Article 41 : Le psychologue enseignant la psychologie n'accepte aucune rémunération de la part d'une personne qui a droit à ses services au titre de sa fonction. Il n'exige pas des étudiants leur participation à d'autres activités, payantes ou non, lorsque celles-ci ne font pas explicitement partie du programme de formation dans lequel sont engagés les étudiants.

Article 42 : L'évaluation tient compte des règles de validation des connaissances acquises au cours de la formation initiale selon les modalités officielles. Elle porte sur les disciplines enseignées à l'Université, sur les capacités critiques et d'autoévaluation des candidats, et elle requiert la référence aux exigences éthiques et aux règles déontologiques des psychologues.

Article 43 : Les enseignements de psychologie destinés à la formation de professionnels non psychologues observent les mêmes règles déontologiques que celles énoncées aux articles 40, 41 et 42 du présent Code.

### TITRE III LA RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE

Article 44 : La recherche en psychologie vise à acquérir des connaissances de portée générale et à contribuer si possible à l'amélioration de la condition humaine. Toutes les recherches ne sont pas possibles ni moralement acceptables. Le savoir psychologique n'est pas neutre. La recherche en psychologie implique le plus souvent la participation de sujets humains dont il faut respecter la liberté et l'autonomie, et éclairer le consentement. Le chercheur protège les données recueillies et n'oublie pas que ses conclusions comportent le risque d'être détournées de leur but.

Article 45 : Le chercheur ne réalise une recherche qu'après avoir acquis une connaissance approfondie de la littérature scientifique existant à son sujet, formulé des hypothèses explicites et choisi une méthodologie permettant de les éprouver. Cette méthodologie doit être communicable et reproductible.

Article 46 : Préalablement à toute recherche, le chercheur étudie, évalue les risques et les inconvénients prévisibles pour les personnes impliquées dans ou par la recherche. Les personnes doivent également savoir qu'elles gardent leur liberté de participer ou non et peuvent en faire usage à tout moment sans que cela puisse avoir sur elles quelque conséquence que ce soit. Les participants doivent exprimer leur accord explicite, autant que possible sous forme écrite.

Article 47 : Préalablement à leur participation à la recherche, les personnes sollicitées doivent exprimer leur consentement libre et éclairé. L'information doit être faite de façon

intelligible et porter sur les objectifs et la procédure de la recherche et sur tous les aspects susceptibles d'influencer leur consentement.

Article 48 : Si, pour des motifs de validité scientifique et de stricte nécessité méthodologique, la personne ne peut être entièrement informée des objectifs de la recherche, il est admis que son information préalable soit incomplète ou comporte des éléments volontairement erronés. Cette exception à la règle du consentement éclairé doit être strictement réservée aux situations dans lesquelles une information complète risquerait de fausser les résultats et de ce fait de remettre en cause la recherche. Les informations cachées ou erronées ne doivent jamais porter sur des aspects qui seraient susceptibles d'influencer l'acceptation à participer. Au terme de la recherche, une information complète devra être fournie à la personne qui pourra alors décider de se retirer de la recherche et exiger que les données la concernant soient détruites.

Article 49 : Lorsque les personnes ne sont pas en mesure d'exprimer un consentement libre et éclairé (mineurs, majeurs protégés ou personnes vulnérables), le chercheur doit obtenir l'autorisation écrite d'une personne légalement autorisée à la donner. Y compris dans ces situations, le chercheur doit consulter la personne qui se prête à la recherche et rechercher son adhésion en lui fournissant des explications appropriées de manière à recueillir son assentiment dans des conditions optimales.

Article 50 : Avant toute participation, le chercheur s'engage vis-à-vis du sujet à assurer la confidentialité des données recueillies. Celles-ci sont strictement en rapport avec l'objectif poursuivi. Toutefois, le chercheur peut être amené à livrer à un professionnel compétent toute information qu'il jugerait utile à la protection de la personne concernée.

Article 51 : Le sujet participant à une recherche a le droit d'être informé des résultats de cette recherche. Cette information lui est proposée par le chercheur.

Article 52 : Le chercheur a le devoir d'informer le public des connaissances acquises sans omettre de rester prudent dans ses conclusions. Il veille à ce que ses comptes rendus ne soient pas travestis ou utilisés dans des développements contraires aux principes éthiques.

Article 53 : Le chercheur veille à analyser les effets de ses interventions sur les personnes qui s'y sont prêtées. Il s'enquiert de la façon dont la recherche a été vécue. Il s'efforce de remédier aux inconvéniens ou aux effets éventuellement néfastes qu'aurait pu entraîner sa recherche.

Article 54 : Lorsque des chercheurs et/ou des étudiants engagés dans une formation participent à une recherche, les bases de leur collaboration doivent être préalablement explicitées ainsi que les modalités de leur participation aux éventuelles publications à hauteur de leur contribution au travail collectif.

Article 55 : Lorsqu'il agit en tant qu'expert (rapports pour publication scientifique, autorisation à soutenir thèse ou mémoire, évaluation à la demande d'organisme de recherche...) le chercheur est tenu de garder secrets les projets et les idées dont il a pris connaissance dans l'exercice de sa fonction d'expertise. Il ne peut en aucun cas en tirer profit pour lui-même.

## L'harmonisation Européenne des Codes Nationaux

Un enjeu essentiel - Un processus engagé.

La Communauté Européenne est aujourd'hui un fait irréversible. Nul ne saurait donc ignorer la nécessité, pour toutes les professions, de veiller à une harmonisation des éléments qui fondent sa réalité, son devenir, son inscription sociale. La réflexion éthique et la mise en oeuvre d'une déontologie sont, pour les psychologues, des éléments centraux et essentiels quant à l'exercice et au devenir de la profession.

C'est en ce sens que, dès sa création en 1981, la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (FEAP) a posé cette préoccupation en tête de ses objectifs. Après un long travail de concertation et d'élaboration, un texte générique de référence, le « Méta code », a été adopté en juillet 1995 par l'Assemblée Générale de la FEAP à Athènes. Ce « méta code » vise à impulser une harmonisation des codes nationaux européens par l'articulation de quatre principes fondamentaux engageant une dynamique commune. S'il émane, bien évidemment pour partie, des nécessités et impératifs dictés par l'exercice de la discipline (impératifs dépassant donc les influences nationales voire continentales), il inscrit par contre cet exercice dans le cadre des valeurs culturelles, philosophiques, historiques... propres à l'identité européenne. Ce méta code est donc destiné aux professionnels, à leurs organisations et instances nationales et n'a pas vocation publique. Depuis 1995, un Comité permanent européen de la Fédération poursuit son travail de promotion et d'harmonisation de la déontologie. Il a engagé une réflexion sur les dispositifs qui doivent accompagner sa mise en oeuvre (évolution du contenu des codes, modalités de la formation initiale et continue en la matière, constitution et nature des instances d'arbitrage et d'avis...).

Depuis 1992, dans le même esprit, le groupe des pays de l'Europe du Sud de cette fédération (ANOP: France, AUPI: Italie, COP: Espagne, GPA : Grèce, MUPP : Malte, SNP: Portugal) ont mis au point une « charte » professionnelle qui a l'ambition de synthétiser brièvement les mêmes principes essentiels afin de faciliter son accès au public. Cette « Charte Européenne », qui témoigne de ce processus d'harmonisation, a été ratifiée par l'ensemble de la Fédération. Ce texte, traduit en huit langues, est donc aujourd'hui un engagement pour les 29 pays de l'Europe, membres de la FEAP, soit plus de 120 000 psychologues. Il est à noter que les quatre principes fondamentaux fondent actuellement le méta code, la charte et notre code national.

C'est ainsi qu'au delà des différences culturelles, de la diversité des références légales et nationales, de la multiplicité des champs d'activité, des fonctions et des références théoriques, l'identité professionnelle des psychologues s'affirme et se renforce autour, prioritairement, de leurs devoirs, de leurs responsabilités individuelles et collectives, des valeurs qu'ils partagent et défendent en commun.

Enfin, ce processus d'harmonisation européenne contribue à renforcer la portée et la valeur du code de déontologie national.

## CHARTE EUROPEENNE DES PSYCHOLOGUES

### Principes fondamentaux :

Respect et développement du droit des personnes et de leur dignité

Le psychologue respecte et oeuvre à la promotion des droits fondamentaux des personnes, de leur liberté, de leur dignité, de la préservation de leur intimité et de leur autonomie, de leur bien-être psychologique.

Il ne peut accomplir d'actes qu'avec le consentement des personnes concernées, sauf dispositions légales impératives. Réciproquement, quiconque doit pouvoir, selon son choix, s'adresser directement et librement à un psychologue.

Il assure la confidentialité de l'intervention psychologique et respecte le secret professionnel, la préservation de la vie privée, y compris lorsqu'il est amené à transmettre des éléments de son intervention.

### La Compétence

La compétence du psychologue est issue des connaissances théoriques de haut niveau acquises à l'université et sans cesse réactualisées, ainsi que d'une formation pratique supervisée par ses pairs, chaque psychologue garantissant ses qualifications particulières en vertu de ses études, de sa formation, de son expérience spécifique, en fixant par là-même ses propres limites.

### La Responsabilité

Dans le cadre de sa compétence, le psychologue assume la responsabilité du choix, de l'application, des conséquences des méthodes et techniques qu'il met en oeuvre et des avis professionnels qu'il émet au regard des personnes, des groupes et de la société.

Il refuse toute intervention, toute fonction théorique ou technique qui entreraient en contradiction avec ses principes éthiques.

### La Probité

L'application de ces trois principes repose sur le devoir de probité qui s'impose à chaque psychologue dans l'exercice de l'ensemble de ses activités et dans son effort permanent pour clarifier ses références et méthodes, ses missions et fonctions, les services qu'il propose.

Ces quatre principes sont fondamentaux et essentiels. Les psychologues s'engagent à respecter

et à développer ces principes, à s'en inspirer et à les faire connaître.

A partir de ces principes, ils règlent les rapports qu'ils entretiennent dans leur propre communauté scientifique et professionnelle et ceux qu'ils développent avec l'ensemble des autres professions.

Adoptée à Athènes le 1er juillet 1995 par les 29 pays membres lors de l'Assemblée Générale de la FEAP (Fédération Européenne des Associations Professionnelles de Psychologues)

Les associations signataires renoncent à tous droits de propriété et autorisent la reproduction du Code sous réserve que soient mentionnés leurs noms et la date du présent document : 22 mars 1996 et actualisé en février 2012).